Nations Unies S/PV.6826



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6826e séance

Jeudi 30 août 2012, à 15 heures
New York

Président :	M. Fabius/M. Araud	(France)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Wittig
	Azerbaïdjan	M. Musayev
	Chine	M. Li Baodong
	Colombie	Mme Holguín Cuéllar
	États-Unis d'Amérique	Mme Rice
	Fédération de Russie	M. Churkin
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Kumar
	Maroc	M. El Othmani/M. Loulichki
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hague
	Togo	M. Ohin

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

12-47509(F)





La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, à participer à la présente séance.

Je souhaite la bienvenue au Vice-Secrétaire général, à M. Guterres, ainsi qu'aux Ministres de la Colombie, de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban, du Maroc, du Togo, de la Turquie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général.

Le Vice-Secrétaire général : Permettez-moi tout d'abord de transmettre les salutations du Secrétaire général, qui participe actuellement au Sommet du Mouvement des pays non alignés à Téhéran et au nom duquel je m'exprime aujourd'hui.

Je parlerai essentiellement de la situation humanitaire et de la sécurité en Syrie, tandis que le Haut-Commissaire pour les réfugiés, M. Guterres, évoquera l'aggravation de la crise provoquée par l'afflux de réfugiés syriens dans les pays voisins.

(l'orateur poursuit en anglais)

Plus de 2,5 millions de personnes, dont des réfugiés de Palestine et d'Iraq, ont désormais grand besoin d'assistance et de protection à l'intérieur de la Syrie. C'est plus que deux fois le nombre rapporté en mars par la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Mme Valérie Amos. Parmi les besoins les plus urgents à satisfaire, il y a l'eau et l'assainissement, les vivres et les abris, les couvertures et les soins de santé. Aujourd'hui, moins de la moitié des installations de prestation des soins de santé primaire et des hôpitaux en Syrie sont pleinement opérationnels. La destruction des installations de production et de stockage des produits pharmaceutiques a provoqué une pénurie de médicaments et d'équipements. Dans le même temps, le nombre de personnes ayant besoin de soins médicaux est en hausse.

L'accès aux services de santé est devenu difficile, voire impossible, dans certains secteurs en raison de la violence, des postes de contrôle et des pénuries de carburant. Les prix des denrées alimentaires ont triplé dans certaines régions. Un grand nombre de Syriens sont déplacés à l'intérieur du pays et reçoivent de l'aide de leurs familles ou de leurs amis ; plus d'1,2 million d'autres ont cherché refuge dans des bâtiments publics comme des écoles et des mosquées, qui manquent d'eau potable et d'assainissement.

Face à cette situation, en dépit de la poursuite des combats et de l'intensification de la violence, les institutions spécialisées des Nations Unies, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations non gouvernementales associées ont réussi chaque mois à aider davantage de personnes dans davantage d'endroits. En juillet, les vivres distribués par le Programme alimentaire mondial par l'intermédiaire du Croissant-Rouge arabe syrien et de ses partenaires locaux sont parvenus à 820 000 personnes dans toute la Syrie, contre 250 000 en avril. Grâce à notre action, de plus en plus de personnes reçoivent des produits non alimentaires et des trousses médicales et bénéficient de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Toutefois – et ce mot a toute son importance – le conflit s'intensifie et le nombre de personnes se trouvant dans le besoin est clairement supérieur à notre capacité d'aide. Nous sommes en train de revoir le plan d'intervention humanitaire afin d'être en mesure de venir en aide à près de 2,5 millions de personnes.

Aussi bien le Gouvernement que l'opposition ont choisi la voie de l'affrontement armé, et il est peu probable que l'on parvienne dans un avenir proche à un arrêt des combats ou à un règlement du conflit.

Les défections au sein de l'armée et du Gouvernement se poursuivent, alors que, du fait de la brutalité de sa réponse militaire le Gouvernement se met à dos des pans de plus en plus importants de la population. Les armes venant de l'étranger semblent profiter aux deux camps. Les opérations militaires se sont intensifiées, touchant toutes les grandes villes. Les bombardements aveugles menés avec des armes lourdes, des chars et des moyens aériens ont augmenté.

Les civils et les non-combattants, notamment les femmes et les enfants, sont sous la menace d'un massacre systématique. Presque chaque jour connaît son lot d'atrocités, comme tout récemment à Darayya. Les informations récentes faisant état de crimes de guerre éventuels sont extrêmement troublantes, et cela doit nous

motiver tous davantage à nous employer à mettre un terme à ce cauchemar. Ceux qui en portent la responsabilité au sein du Gouvernement et des forces armées, ainsi qu'au sein des groupes armés d'opposition, doivent répondre des violations flagrantes des droits de l'homme, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Le retrait de la Mission de supervision des Nations Unies en Syrie et de ses observateurs est maintenant presque terminé. Tout au long de son déploiement, la Mission a livré des informations claires et vérifiées, et était en contact avec toutes les parties, dans des circonstances difficiles. Je félicite ceux qui ont servi dans des conditions complexes et dangereuses.

Au fur et à mesure que la situation se détériore, nous voyons des répercussions dangereuses pour les voisins de la Syrie. Nous observons avec beaucoup d'inquiétude, voire de frayeur, les conséquences politiques et socioéconomiques du déplacement d'un grand nombre de réfugiés depuis la Syrie vers les pays limitrophes. Il faut identifier ces conséquences et y remédier. Les gouvernements concernés, qui ont généreusement ouvert leurs frontières et assument leur responsabilité de protéger ceux qui viennent chercher refuge, ont besoin d'une aide urgente.

L'on compte à présent plus de 220 000 réfugiés syriens en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie, ce qui pèse lourdement sur les collectivités et les communautés locales, et risque d'avoir de graves effets déstabilisateurs. Il faut éviter que le conflit et la violence ne s'étendent aux pays voisins. Nous demandons instamment à toutes les parties en Syrie et dans les pays voisins de s'abstenir d'opérations transfrontalières susceptibles de provoquer une escalade des tensions. À ce propos, au nom du Secrétaire général, je demande la libération de tous ceux qui ont été enlevés ou qui sont retenus en otage, en Syrie et ailleurs.

Voilà donc le climat difficile dans lequel le Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, entame son travail. Nous nous félicitons de sa présence ici aujourd'hui, et le remercions d'avoir accepté cette importante et lourde responsabilité. Il est essentiel que la communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, à se rallier à lui et à ses efforts. Mener des actions diplomatiques séparées ne fera que prolonger la violence, la violation des droits de l'homme et la crise humanitaire.

Afin de répondre à la pression humanitaire croissante, il faut d'urgence régler deux problèmes principaux. Le premier est l'accès humanitaire. Le Croissant-Rouge arabe syrien a accompli un travail remarquable, mais il est évidemment débordé. Le Gouvernement doit autoriser davantage d'organisations non gouvernementales internationales à intervenir dans le pays. Et les institutions des Nations Unies doivent accroître leur présence.

Dans le même temps, la sécurité doit être améliorée. Notre intervention est entravée tant par des obstacles liés au conflit qu'à d'autres liés à l'augmentation de la criminalité, des enlèvements et des attaques contre les véhicules. J'invite instamment les États Membres à insister auprès du Gouvernement et des groupes d'opposition sur l'urgence de garantir la sécurité des organisations humanitaires opérant dans les zones situées sous leur contrôle afin de permettre un accès sûr aux civils et des évacuations.

Le deuxième problème est le financement. Depuis hier, le plan d'intervention humanitaire de 180 millions de dollars n'était qu'à moitié financé. Certains secteurs vitaux n'ont reçu pratiquement aucun financement. Les bailleurs de fonds doivent de toute urgence prendre en considération cet impératif humanitaire. Des centaines de milliers de vies sont en jeu.

Du fait de la poursuite du conflit, la Syrie risque de mettre à mal ses institutions publiques et de perdre son patrimoine culturel et historique. La cohésion de sa société diversifiée est en danger. Cela aura des implications profondes pour le peuple syrien, pour les pays de la région et pour le monde entier. Les destructions massives, les tragédies humaines et les abus auxquels nous assistons sont la conséquence directe de la militarisation croissante et irresponsable du conflit. Les Syriens ont besoin de moins d'armes, et non pas de davantage d'armes. Ceux qui fournissent des armes, du matériel ou de l'argent au Gouvernement ou à l'opposition armée créent un cercle vicieux de violence et ne font qu'accroître la souffrance et le chaos. Les États Membres qui ont une influence sur le Gouvernement syrien ou sur les forces d'opposition ont l'obligation de mettre fin au massacre et de promouvoir un règlement pacifique du conflit.

Enfin, nous prenons note des récents appels à mettre en place des corridors humanitaires ou des zones tampons à l'intérieur de la Syrie où les civils pourraient, dit-on, être à l'abri de la violence. Ces propositions soulèvent de graves questions et nécessitent un examen attentif et critique.

(l'orateur reprend en français)

Le peuple syrien a besoin de secours humanitaire. Mais, à terme, la crise actuelle ne pourra être résolue que par un processus politique crédible. Il doit être soutenu par une communauté internationale unie, qui permette de mettre fin à la violence et favorise la mise en œuvre d'une transition

politique menée par les Syriens eux-mêmes. Il est temps que toutes les parties, en Syrie comme à l'étranger, fassent prévaloir les intérêts, la dignité et les droits de l'homme du peuple syrien. Ce peuple se trouve aujourd'hui en proie aux souffrances, à la désolation et aux divisions, alors qu'il n'aspire qu'à une chose : vivre en paix, et jouir des droits et libertés consacrés par la Charte des Nations Unies.

Le Président : Je remercie le Vice-Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Guterres.

M. Guterres (*parle en anglais*) : La Syrie a une longue histoire de générosité, faite d'offre de refuge aux personnes qui en ont besoin, y compris les réfugiés palestiniens et iraquiens. Il est aujourd'hui particulièrement navrant de voir tant de citoyens syriens perdre la vie, être déracinés de leurs foyers et se retrouver piégés dans des zones de guerre.

À la date d'hier, 229 000 personnes avaient quitté le pays et demandé à être enregistrées en tant que réfugiés dans les pays voisins. Ce nombre augmente rapidement. Toutes sortes de produits s'épuisent vite et les réseaux d'appui social se fragmentent. Pour beaucoup, devenir un réfugié est le seul moyen de survivre.

Le nombre de Syriens qui arrivent chaque jour en Turquie continue d'augmenter de façon spectaculaire. Grâce au Gouvernement turc, plus de 80 000 Syriens sont actuellement hébergés dans des camps et des édifices publics dans le sud-est du pays. La pression augmente aux postes frontière avec l'intensification des combats, et des milliers de personnes attendent que de nouveaux sites soient prêts – comme c'est le cas en ce moment.

En Jordanie, le nombre de réfugiés qui arrivent chaque jour dans le pays est également en hausse. Au début de la semaine, plus de 5 000 personnes sont arrivées en l'espace de seulement 30 heures. Quelque 72 000 réfugiés syriens ont été enregistrés. Au total, le Gouvernement estime qu'il y a aujourd'hui environ 180 000 Syriens de plus dans le pays que lorsque la crise a éclaté. La plupart sont hébergés par les communautés locales, mais suite à une décision des autorités, plus de 21 000 nouveaux arrivants sont en train d'être installés dans le camp de réfugiés Zaatari, récemment mis en place.

Le nombre de réfugiés syriens enregistrés ou en cours d'enregistrement au Liban dépasse aujourd'hui les 57 000. Ils sont accueillis pour la plupart au sein des communautés locales, mais des milliers d'autres réfugiés n'ont pas encore demandé de l'aide. Avec le Gouvernement libanais, nous déployons des efforts pour trouver d'autres solutions en matière d'hébergement, étant donné que les familles d'accueil sont débordées et que les écoles où plusieurs centaines de réfugiés sont logés doivent rouvrir sous peu.

En Iraq, pays qui lutte lui-même pour passer d'une situation de conflit à la stabilité, les réfugiés syriens dépassent désormais les 18 000.

Dans ces quatre pays, la coopération entre le gouvernement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), d'autres organismes des Nations Unies, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations non gouvernementales est exemplaire.

Un nombre moins important de citoyens syriens ont également cherché refuge en dehors de la région, notamment en Afrique du Nord et en Europe. Je suis profondément attristé par la mort de plusieurs Syriens, parmi lesquels des enfants, qui se sont noyés en tentant de traverser la Méditerranée plus tôt cette semaine.

Mais c'est à l'intérieur de la Syrie que les conséquences les plus tragiques de la crise se font sentir. La Société syrienne du Croissant-Rouge arabe, avec l'appui du système des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires, continue d'effectuer un travail exceptionnel dans des circonstances extrêmement difficiles, même si elle est clairement débordée. Les activités humanitaires, comme cela a été dit, sont gravement entravées par les restrictions d'accès et le manque de financement.

Le HCR poursuit ses efforts pour fournir protection et assistance aux réfugiés iraquiens, aux autres réfugiés et aux demandeurs d'asile en Syrie. La volonté du peuple syrien et des autorités de continuer de leur donner asile est louable. Les réfugiés sont néanmoins exposés à une insécurité croissante qui limite leur accès à nos bureaux et entrave le mouvement de notre personnel. Quelque 31 000 Iraquiens sont maintenant rentrés dans leur pays depuis la recrudescence de la violence à la mi-juillet. Par ailleurs, les travailleurs migrants et les autres ressortissants de pays tiers sont également confrontés à de graves difficultés.

Les réfugiés palestiniens en Syrie relèvent de la compétence de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Nos collègues de l'UNRWA ont besoin de financement pour élargir leur programme d'aide et sont très reconnaissants de la protection temporaire que les pays voisins accordent à ceux, relativement peu nombreux, qui ont été forcés de fuir.

L'exode des réfugiés a des répercussions de taille sur la société, l'économie et la sécurité des pays d'accueil. Des milliers de familles iraquiennes, jordaniennes, libanaises et turques partagent leurs maisons et leurs ressources de plus en plus maigres avec des parents et des amis, mais surtout avec des étrangers, qui se sont retrouvés sans abri. L'arrivée massive des réfugiés entraîne un coût économique important et a des conséquences sociales complexes et de graves répercussions sur l'infrastructure locale et l'environnement. La forte pression sur les ressources en eau en Jordanie est un exemple parmi tant d'autres.

Tout cela se passe dans des pays qui, sur le plan de leur sécurité nationale, subissent également les conséquences de la crise actuelle. En continuant d'ouvrir leurs frontières aux réfugiés dans un environnement aussi complexe et difficile, les pays voisins de la République arabe syrienne donnent un exemple très positif au reste du monde. Cependant, leurs capacités sont mises à très rude épreuve. Il faut renforcer de toute urgence la solidarité internationale en appui à leur générosité.

En s'engageant à protéger les réfugiés, ces pays ont respecté le principe internationalement reconnu selon lequel tous les êtres humains ont le droit de chercher et de trouver asile dans un autre État. C'est un droit qui ne doit pas être compromis, par exemple par la mise en place de ce qu'on appelle les zones de sécurité ou d'autres arrangements similaires. L'expérience a malheureusement prouvé qu'il était rarement possible d'assurer efficacement la protection et la sécurité dans ces zones. En revanche, il est évident qu'une aide humanitaire plus efficace à l'intérieur de la République arabe syrienne pourrait contribuer à réduire le nombre de personnes contraintes de fuir hors des frontières.

Alors que le conflit s'intensifie, l'aptitude du système international à réagir est mise à rude épreuve à bien des égards. À cet égard, je voudrais conclure en lançant les appels suivants.

Premièrement, je demande à toutes les parties au conflit de garantir un accès humanitaire sans restriction à l'intérieur de la République arabe syrienne, afin de permettre aux acteurs humanitaires de fournir protection et assistance sans discrimination, conformément aux principes humanitaires.

Deuxièmement, j'appelle les parties au conflit à continuer de respecter et de protéger les réfugiés iraquiens, palestiniens et autres qui se trouvent sur le territoire de la République arabe syrienne. Nous sommes tous conscients de la complexité de la question des réfugiés palestiniens et de son impact sur les pays de la région. Il faut éviter à tout prix une situation dans laquelle un grand nombre de Palestiniens seraient contraints de fuir.

Troisièmement, j'appelle à un soutien international accru à toutes les victimes du conflit. J'exhorte tous les États à répondre positivement aux deux appels qui seront bientôt lancés par la communauté humanitaire afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour son action dans les pays d'asile et à l'intérieur de la République arabe syrienne. Toutefois, le soutien direct aux victimes n'est pas suffisant. La solidarité internationale doit se traduire par un partage véritable des coûts et des responsabilités, en apportant un appui significatif aux gouvernements et aux communautés dans les pays qui accueillent des réfugiés.

Quatrièmement, je demande à tous les États de la région et au-delà de continuer de protéger les Syriens qui fuient leur pays et de veiller à ce que le caractère civil et humanitaire de l'asile soit préservé, conformément au droit international.

Enfin, force est de reconnaître qu'il n'existe pas de solution humanitaire à la crise syrienne. Seule une solution politique permettant d'instaurer la paix peut mettre un terme à la situation d'urgence humanitaire. Comme l'histoire l'a si clairement démontré au Moyen-Orient et ailleurs, il n'est dans l'intérêt de personne de laisser un conflit politique sans règlement et d'abandonner les réfugiés qu'il entraîne à leur triste sort.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nasser Joudeh, Ministre des affaires étrangères de la Jordanie.

M. Joudeh (Jordanie) (*parle en arabe*): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de l'accession de la France à la présidence du Conseil ce mois-ci, à un moment extrêmement difficile. Nous vous remercions d'avoir organisé cette séance au niveau ministériel pour discuter de la situation dramatique et tragique en Syrie, dont les répercussions se font sentir au-delà des frontières de ce pays pour atteindre les pays voisins. Je vous remercie également, Monsieur le Ministre français des affaires étrangères, d'avoir invité les pays voisins de la Syrie, y compris mon pays, la Jordanie.

Malheureusement, nous devons tous reconnaître que la situation dramatique que vit la Syrie depuis plus d'un an et demi se poursuit et se détériore. En outre, durant toute cette période, l'effusion de sang, loin d'avoir cessé, s'est intensifiée. La situation s'est dégradée au point que des centaines de fils et de filles de la Syrie, de tous âges, sont quotidiennement plongés dans la violence, qui ne cesse d'augmenter. Des centaines de milliers de Syriens sont

poussés à fuir leur pays pour échapper à la violence et à la peur et pour pouvoir se nourrir.

Ce dont nous sommes témoins aujourd'hui en Syrie dépasse très largement les craintes que nous avions de voir ce pays sombrer dans l'enfer de la guerre civile. L'intensification et l'étendue des violences et des massacres commencent très nettement à détruire le tissu social et la paix à l'intérieur de la Syrie. Cette situation menace également la cohésion sociale et l'unité du pays. Face à cette grave menace, nous devons agir de manière ferme et immédiate pour que la Syrie ne sombre pas dans une véritable guerre civile et confessionnelle, guerre dont les répercussions dépasseraient très largement les frontières de la Syrie et qui risquerait de mettre en péril la stabilité de toute la région.

S. M. le Roi Abdallah II bin Al Hussein a exprimé les grandes craintes que nourrit la Jordanie devant le prolongement de la situation désastreuse en Syrie. Il a également exprimé nos inquiétudes face à ses possibles répercussions. Sa Majesté s'est exprimée sur ce sujet à plus d'une occasion et notamment au Sommet de l'Organisation de la coopération islamique, tenu à La Mecque il y a environ deux semaines. Notre position, en Jordanie, est somme toute très claire : nous sommes convaincus de la nécessité d'une solution politique à la crise syrienne. Même si le temps presse et si nous sommes conscients que les événements rendent cette option de plus en plus lointaine, nous considérons qu'il s'agit là du meilleur, voire du seul moyen de régler la crise.

Cette solution politique doit comprendre un cadre de transition qui doit être mis en œuvre immédiatement et doit conduire à la réalisation des aspirations légitimes du peuple syrien, aspirations pour lesquelles il a versé son sang et consenti de terribles sacrifices. Une telle solution est le seul moyen de garantir l'indépendance politique de la Syrie et son unité. C'est la seule réponse à toute tentative de porter atteinte à sa cohésion sociale, à l'unité de son peuple et à la paix intérieure du pays. Selon nous, cette solution politique doit aller de pair avec l'arrêt de la violence. Tel est d'ailleurs le premier élément du plan en six points de Kofi Annan, l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes sortant. Je tiens à saisir cette occasion pour le remercier des efforts qu'il a déployés pour s'acquitter de sa mission.

J'en profite également pour exprimer notre reconnaissance et nos remerciements à M. Lakhdar Brahimi pour avoir accepté de devenir le nouveau Représentant spécial conjoint. La Jordanie l'appuie et exprime l'espoir que la communauté internationale l'appuiera elle aussi de manière efficace et unie dans cette mission extrêmement difficile. Nous savons que son expérience et sa compétence contribueront à faciliter sa mission et à favoriser une transition et un accord en Syrie pour ramener la stabilité dans le pays et éviter toute intervention militaire extérieure. La Jordanie espère que le Conseil de sécurité pourra s'exprimer d'une seule voix et prendre des mesures unies pour régler notamment la situation humanitaire née de la crise politique.

La Jordanie est le voisin le plus proche de la Syrie, de par sa géographie, sa population et son esprit. Nous sommes donc atteints tout autant que le peuple syrien par le drame qui le frappe. Bien que nous condamnions sans réserve et catégoriquement la violence et l'effusion de sang en Syrie et appelions à leur arrêt immédiat et à la réalisation des aspirations du peuple syrien, nous refusons toutes les violations de l'indépendance politique de la Syrie et toutes les menaces à sa cohésion sociale et à sa paix intérieure. Nous refusons et condamnons les actions qui ont poussé plus de 180 000 Syriens à traverser les frontières et à chercher refuge en Jordanie.

En dépit des difficultés économiques et financières et des moyens limités, notamment en eau et en énergie, qui sont les nôtres, c'est de bon cœur et forts de nos liens profonds et organiques avec le peuple syrien que nous partageons nos ressources avec nos frères syriens. C'est pour ces mêmes raisons que nous leur ouvrons les portes de nos structures éducatives et de nos structures de santé, leur offrant gratuitement des services, à l'instar de ceux dont bénéficient les Jordaniens. À l'heure où je m'exprime devant le Conseil, il est presque minuit en Jordanie et le nombre de nos frères syriens ayant traversé la frontière pourrait atteindre les 186 000 à la fin de mon intervention, voire 188 000 à la fin de la présente séance. Je me base pour cela sur le nombre de Syriens ayant traversé la frontière ces quatre derniers jours, chiffre qui se situe à 12 000. Il importe à cet égard d'indiquer qu'en Jordanie, et en dépit des défis auxquels nous devons faire face en raison de nos moyens limités en temps normal, nous n'avons pris aucune mesure pour empêcher l'arrivée de ce nombre croissant de réfugiés.

Cependant, nous risquons de nous trouver très vite face à une situation dépassant le double de notre capacité d'accueil. Ce flux massif risque d'avoir des répercussions sur le plan social ainsi que sur l'ordre public et la sécurité de manière plus générale. Cela pourrait nous pousser à prendre des mesures pour faire face à nos responsabilités vis-à-vis de notre population et de sa propre sécurité. Je lance donc un appel à la communauté internationale pour qu'elle nous aide à répondre à ces besoins humanitaires, sanitaires et éducatifs de nos frères syriens qui sont venus vers nous. À cet égard, je remercie les États et les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, qui nous ont

apporté l'aide qu'ils pouvaient pour faire face à fardeau, à ces difficultés liées à l'afflux des réfugiés sur notre territoire.

Je voudrais également dire que le Gouvernement jordanien a lancé un appel conjoint avec l'Organisation des Nations Unies dans lequel il détaille les priorités et les besoins de nos frères syriens qui vivent actuellement en Jordanie. Des copies de cet appel vont être distribuées à ceux qui voudraient nous apporter leur aide. Je voudrais réaffirmer que nous appuyons tous ceux qui veulent apporter une aide humanitaire à ceux qui en ont besoin en Syrie, en employant les procédés et mécanismes internationaux reconnus à cet égard. Mais je rappelle également que tout plan pour fournir une assistance humanitaire aux Syriens en Syrie doit également prévoir d'aider la Jordanie pour qu'elle réponde aux besoins des Syriens qui se trouvent sur son sol, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

(l'orateur poursuit en anglais)

La souffrance humaine appelle l'union de la communauté internationale et aider à faire face à cette tragédie humanitaire suppose que nous fassions tous preuve d'engagement. Nos frères syriens en Jordanie, en Turquie et dans les pays voisins ont cruellement besoin d'aide, mais les pays qui les accueillent ont eux aussi grandement besoin d'une aide, logistique et autre, pour faire face à cette tragédie humanitaire.

L'initiative d'inviter les États voisins de la Syrie est une sage initiative. Nous espérons qu'elle sera périodiquement suivie d'autres du même genre, pour nous permettre d'assurer le suivi, au niveau ministériel, de l'évolution de cette situation.

Le Président : Je donne la parole au représentant de la Turquie.

M. Davutoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, adresser nos remerciements à la présidence française ainsi qu'à vous personnellement, Monsieur le Président, pour l'organisation de cette séance importante et opportune et pour cette invitation lancée à notre attention, en qualité de pays voisins de la Syrie, qui subissons de plein fouet les effets de la crise sur place. J'adresse également nos remerciements au Vice-Secrétaire général de l'ONU, M. Jan Eliasson, et au Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, pour leurs exposés éclairants et détaillés sur la situation.

Lorsque j'ai reçu cette invitation, je n'ai pas hésité un instant à venir : c'est qu'il s'agissait d'une séance du Conseil de sécurité, qui est le principal organe responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales et qu'il s'agissait, d'autre part, de la question de la Syrie, qui menace gravement depuis longtemps la paix et la sécurité régionales et mondiales. Il apparaissait que cette séance serait très importante, parce qu'organisée par le Conseil de sécurité après 18 mois pendant lesquels l'action et la détermination requises pour mettre fin à la barbarie et l'effusion de sang en Syrie ont été absentes.

J'ai trouvé particulièrement positif que la dimension humanitaire de cette crise, qui appelle une action urgente, soit également inscrite à l'ordre du jour, commençant à caresser l'espoir que le Conseil pourrait finalement parler d'une seule voix, en prenant enfin les dispositions qui n'ont que trop attendu, puisqu'il s'agissait d'une question humanitaire. Manifestement, j'ai fait dans cette attente une erreur d'appréciation. Je crois comprendre en effet que le Conseil ne sera pas en mesure aujourd'hui, une fois de plus, de présenter de position unie, afin de mettre fin à la tragédie humanitaire. La présente séance ne se terminera même pas par une déclaration présidentielle ou une déclaration à la presse, sans parler d'une résolution énergique.

Tous les membres du Conseil ne sont même pas représentés à la présente séance au niveau ministériel. Tout en regrettant l'absence de certains de mes collègues, je voudrais croire que leur non-participation n'est pas un indice du niveau de leur intérêt et de leur préoccupation face aux événements en Syrie.

La situation en Syrie se passe de description supplémentaire. Tout se déroule devant nos yeux. Chaque jour un nouveau massacre est commis contre le peuple syrien. À présent, le régime vient de déployer des avions de chasse contre sa population, dans les villes, en plus de l'artillerie lourde et des chars.

Combien de temps regarderons-nous sans bouger tandis qu'une génération entière est balayée par des bombardements aveugles et le ciblage délibéré des populations, comme à Azaz ou Alep? N'oublions pas que si nous n'agissons pas contre un tel crime contre l'humanité commis devant nos yeux, nous nous faisons les complices de ce crime.

Nous devons nous demander si notre conscience est claire devant cette inaction. Nous devons nous demander comment nous allons expliquer cette inaction lorsque nous prêcherons aux générations à venir la vertu et le droit chemin. Avons-nous vraiment besoin de nous retrouver dans la situation des années 90 ou avant, en reproduisant les mêmes erreurs? Nous savons très bien ce qu'il en coûte de remettre à demain : cela a donné Srebrenica, Halabja et Gaza. Toutes ces situations nous ont coûté la vie de civils.

Toutes sont entrées dans les annales de l'histoire comme symboles du tribut qu'a dû payer la population civile quand le Conseil de sécurité n'agissait pas à temps. Rien ne justifie de continuer d'allonger encore cette liste de triste mémoire.

Le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a reconnu au cours de son récent voyage dans les Balkans que « nous devons apprendre des leçons de Srebrenica », ajoutant que la communauté internationale n'avait pas apporté, à Srebrenica, la protection qu'elle devait aux nombreuses personnes tuées au moment où notre appui leur était nécessaire.

C'est ce qui se produit précisément maintenant en Syrie. Alors que la communauté internationale a été on ne peut plus claire quant à sa position sur la situation syrienne – par le biais de plusieurs résolutions de l'Assemblée générale adoptées chacune par plus de 130 voix pour –, le Conseil de sécurité n'a, quant à lui, toujours pas été en mesure de fournir la protection nécessaire au peuple syrien qui a besoin de notre soutien. Nous ne pouvons mettre encore une fois l'ONU dans la situation inconfortable d'avoir à s'excuser de son inaction ou de sa négligence face à la tragique situation que connaît la Syrie.

La Turquie ouvre ses portes à tous ses frères et sœurs syriens accourus se mettre en sécurité, indépendamment de leur religion, de leur obédience ou de leur ethnie. Nous ouvrons les bras à chacun de nos frères et sœurs syriens. Le nombre de Syriens que nous accueillons atteint maintenant plus de 80 000. Actuellement, 10 000 autres Syriens attendent à nos frontières que nous leur fournissions un abri. Nous construisons sans cesse de nouveaux camps pour les accueillir, mais il faut environ un mois pour construire un camp, qui se remplit en général en deux jours, puisque le nombre moyen d'entrées par jour dans le pays est de 4000 personnes.

Nous accueillons actuellement les réfugiés dans 11 camps, constitués de tentes ou de grands conteneurs. Trois nouveaux camps d'une capacité d'accueil de 10 000 réfugiés sont en construction. Nous assurons une réponse à tous les besoins, sur le plan notamment de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle, du soutien social et psychologique et des loisirs.

Puisque l'intensité des afflux de réfugiés excède notre capacité d'accueil, nous nous sommes vus obligés de mobiliser tous les moyens à notre portée pour pallier les manques. Nous avons par exemple ouvert pendant les vacances scolaires des dortoirs et des gymnases, où 17 000 Syriens sont actuellement hébergés. Toutefois, c'est la rentrée des classes dans maintenant une poignée de jours.

Oui, nous bâtissons de nouveaux camps et nous essaierons de transférer ces personnes dans ces camps. Mais nous serons bientôt à cours de zones adaptées à l'installation de ces camps, ainsi que de moyens pour les faire fonctionner. Je n'ai même pas parlé des dizaines de milliers de Syriens qui ont fui en Turquie et vivent dans différentes villes, où ils mettent encore à plus rude épreuve les ressources et infrastructures locales.

Tout cela, nous le faisons dans un profond esprit de responsabilité car nous considérons nos voisins syriens comme nos frères et sœurs, dont nous rapprochent une longue histoire commune et bien souvent un sort semblable. Nous continuerons d'être totalement solidaires avec eux et de répondre à leurs besoins. Toutefois, la tragédie en Syrie prend des proportions tellement incommensurables que la Turquie a de plus en plus de difficultés à faire face seule aux défis qu'elle dresse devant elle.

Jusqu'à maintenant, nous avons financé nous-mêmes les logements, l'intendance et les autres services. Le montant que nous y avons consacré à ce jour dépasse 300 millions de dollars et s'accroît chaque jour. Mais l'aspect financier est secondaire comparé à la question humanitaire.

Nous avons déjà fait savoir à la communauté internationale que nous étions disposés à accepter les aides qui seraient proposées. Tout en exprimant notre gratitude aux pays qui ont répondu, je dois cependant faire observer que la réponse globale a été bien en-deçà de ce qui était nécessaire.

Quant à l'appel lancé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), il n'a recueilli de la communauté internationale, sur les 193 millions de dollars prévus au titre du plan régional, que 65 millions de dollars, soit un financement de 34 %, à ce jour. La part turque, dans cette somme, ne peut cependant être considérée que comme symbolique. Je ne tiens pas à être mal compris : je ne suis pas venu ici aujourd'hui pour citer ces chiffres et me plaindre de nos frères et sœurs syriens qui viennent en Turquie, et je ne demande pas non plus davantage de financements.

Nous continuerons de faire de notre mieux pour fournir les meilleurs services possibles, en totale conformité avec les règlements internationaux en la matière - les représentants du HCR ont d'ailleurs loué nos efforts et notre démarche de principe. Toutefois, le sentiment se fait de plus en plus sentir en Turquie qu'en consentant un tel sacrifice et en nous attaquant seuls à une question si considérable, nous incitons la communauté internationale à la complaisance et à l'inaction. Nous pensons que la politique de la porte ouverte pratiquée par la Turquie et les autres voisins de la Syrie

absorbe en fait toute réaction internationale potentielle, puisque les conséquences tragiques de la barbarie du régime syrien sont toutes assumées par les pays voisins.

Cependant, compte tenu du fait que nous utilisons au maximum nos capacités et qu'en dépit de nos préparatifs nous ne pouvons désormais plus faire face aux afflux de réfugiés, nos tentatives de gestion de la nouvelle vague actuelle par les mesures habituelles se heurteront à de graves difficultés. En conséquence, nous devons dorénavant nous concentrer sur les mesures nécessaires à l'intérieur des frontières de la Syrie. Dans cette optique, nous avons commencé à acheminer l'aide humanitaire au point zéro, à savoir la frontière. Nous avons également mis en place à cet effet des centres de réception des secours à Kilis, Gaziantep et Hatay, nos villes frontières. Les articles de secours stockés dans ces centres sont acheminés aux Syriens par le Croissant-Rouge turc.

Nous avons officiellement informé l'ONU de cette opération. Cette disposition s'avérait nécessaire en raison de la nécessité urgente où se trouvent les millions de personnes qui ne sont pas en mesure de fuir de recevoir une aide. La menace de la famine se profile à l'horizon à l'approche de l'hiver. Les blessés ne peuvent être soignés, car les cliniques et les hôpitaux en Syrie sont soit pilonnés par le régime ou ne disposent pas de l'équipement essentiel pour dispenser un traitement. Bien que nous ouvrions nos hôpitaux et soignons chaque Syrien qui en a besoin, beaucoup ne peuvent atteindre la frontière et le plus souvent meurent après avoir perdu leur sang.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, il y a plus de 2 millions de personnes déplacées en Syrie. Face à un désastre humanitaire d'une telle ampleur, l'ONU devrait commencer sans retard à ouvrir des camps pour personnes déplacées en l'intérieur de la Syrie. Il va sans dire que ces camps doivent être pleinement protégés.

Je voudrais aussi dire clairement qu'il n'y a qu'une seule partie qui est responsable de cette tragédie, c'est le régime au pouvoir en Syrie. Aucun des réfugiés ne fuit la Syrie à cause des groupes de l'opposition, qui s'efforcent d'arrêter les tueries là-bas. Les réfugiés qui arrivent en Turquie et dans les autres pays voisins fuient le régime syrien, et non les autres forces. C'est le peuple syrien qui est victime de cette oppression.

La situation en Syrie a de longue date constitué une menace à la paix et à la sécurité internationales, ce qui relève directement de la responsabilité du Conseil de sécurité. Il incombe au Conseil de sécurité d'agir aux fins de prendre les mesures nécessaires pour relever d'urgence les défis que pose la Syrie. Nous appelons donc les membres du Conseil à assumer la responsabilité de mettre un terme aux atrocités commises par le régime contre le peuple syrien, de rendre possible une transition démocratique conforme aux revendications légitimes du peuple et, de ce fait, rétablir la sécurité et la stabilité dans notre région.

L'évolution de la situation en Syrie nous concerne tous. Nous pouvons avoir des avis différents, mais je crois que nous visons les mêmes objectifs. Nous sommes tous pour la sécurité, la stabilité et la prospérité de la Syrie. L'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Syrie sont sacro-saintes pour nous tous. Aucun de nous ne souhaite imposer quoi que ce soit à la Syrie par la force. Peu importe ce dont nous discutons ici où là : c'est au peuple syrien qu'il revient en dernier ressort de décider du sort de son pays. Il revient aux Syriens de décider de ce que seront leur vie, leur gouvernance et leur avenir. Toutefois, nous avons tous grandement intérêt à mettre fin au conflit en cours en Syrie dès que possible. Plus le conflit durera, plus problématique sera l'avènement du nouvel ordre des choses. Les organisations et les groupes radicaux et terroristes trouveront un terreau fertile. Nous ne pouvons laisser cela advenir. Il y va de la sécurité régionale et mondiale, ainsi que de la nôtre.

L'ère de la guerre froide est passée depuis longtemps. Par conséquent, il nous faut dépasser les réflexes et la mentalité propres à cette période. Il nous faut laisser derrière nous les luttes stériles pour le pouvoir et les intérêts divergents. L'ONU affronte un test difficile, qui consiste à savoir si l'Organisation représente, oui ou non, la bonne conscience de la communauté internationale et agit en conséquence. En d'autres termes, le test est de savoir si elle est, oui ou non, en mesure de traduire les sentiments humanitaires sur le terrain. Jusque là, le bilan n'est pas prometteur.

Par exemple, lorsque M. Kofi Annan, Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, a pris ses fonctions, le 23 février, le nombre de Syriens cherchant à trouver protection en Turquie était environ 10 000. Lorsque le premier groupe d'observateurs des Nations Unies est arrivé en Syrie, le 16 avril, le nombre de réfugiés avait atteint 25000. Lorsque les observateurs ont plié bagages, le 20 août, leur nombre avait atteint 70 000. Il dépasse aujourd'hui les 80 000. L'ONU ne peut se permettre d'échouer dans cette épreuve. Un échec face à un tel problème serait irrémédiable et les implications régionales, en particulier, pourraient être catastrophiques.

Nous prenons les mesures nécessaires pour minimiser les ramifications négatives de la situation en Syrie à mesure qu'elles affectent la Jordanie, l'Iraq et, surtout, le Liban,

puisque la sécurité et la stabilité régionales sont notre priorité nationale. Toutefois, plus la pression née de la crise en Syrie ira en s'accroissant, plus il sera difficile pour les pays de la région se sortir indemnes des conséquences de cette crise. Tout cela ne rendra que plus redoutable la tâche du nouveau nouvel Représentant spécial conjoint, M. Brahimi. Nous nous félicitons de sa nomination et lui souhaitons plein succès. Il bénéficiera de notre entier appui, tout comme son prédécesseur.

Je sais qu'il n'est pas aisé pour le Conseil de comprendre l'étendue des défis et des menaces auxquels sont confrontés les voisins de la Syrie en se basant sur les seuls comptes-rendus de presse et des observations de deuxième main. Voilà pourquoi je crois qu'il serait très utile que les membres du Conseil de sécurité se rendent en Turquie et dans les autres pays voisins et qu'ils visitent certains camps. Je suis sûr que les résidents des camps seraient très intéressés de savoir ce que les membres du Conseil ont à dire et de connaître les types de solution qu'ils comptent apporter à leurs problèmes aigus et tragiques.

De même, je suis sûr que les membres du Conseil seraient très intéressés d'entendre de vive voix le peuple syrien leur parler de ce qu'il endure des mains des shabiha ou des forces du régime. Beaucoup de récits peuvent être très bouleversants. Mais éluder des faits tels que les exécutions sommaires, les viols brutaux et les assassinats de masse de familles entières, avec les bébés dans leur berceau ne les fera pas disparaître pour autant. Tous ces faits sont réels et expliquent pour une part pourquoi tant de personnes ont cherché refuge.

Dans ces circonstances, nous tenons à suggérer que l'ONU prenne les mesures pratiques suivantes aux fins de remédier à la catastrophe humanitaire en Syrie.

Premièrement, il faut que le Conseil de sécurité visite les camps dans les pays limitrophes de la Syrie pour constater l'impact de la situation et recueillir des informations de première main sur elle.

Deuxièmement, il faut que le Conseil adopte une approche unifiée pour faire cesser les raids aériens aveugles contre les zones résidentielles, qui provoquent des déplacements internes massifs.

Troisièmement, il faut mettre l'accent sur le règlement du problème des réfugiés à l'intérieur des frontières de la Syrie.

Quatrièmement, si, malgré ces mesures, les Syriens sont toujours forcés de fuir pour leur sûreté, il faudra prendre les mesures nécessaires pour leur trouver une place au niveau international.

Enfin, un comité mixte, composé des pays de la région et du HCR, pourrait être mis sur pied pour s'attaquer au problème des réfugiés. Un tel comité doit être mandaté par le Conseil de sécurité et pourrait aussi faciliter la tâche de l'Envoyé spécial conjoint.

Comme je l'ai dit au début, j'attendais de cette réunion qu'elle apporte des solutions concrètes aux souffrances du peuple syrien. Mais nous n'avons toujours rien de nouveau à dire aux millions de Syriens qui subissent le joug du régime, car le système des Nations Unies se trouve lui-même pris au piège de l'inaction. Le peuple syrien trouve que cette situation est extrêmement difficile à comprendre.

Toutefois, même si l'ONU en général et le Conseil de sécurité en particulier, continuent d'être paralysés alors que le régime en Syrie viole toutes les valeurs, lois et principes moraux connus, la Turquie continuera de respecter les principes des Nations Unies - seule, s'il le faut - et de défendre les valeurs morales que dicte la bonne conscience de la communauté internationale. Nous ne sommes pas seulement confrontés à une grave crise, mais notre humanité est aussi mise à l'épreuve. Si nous nous dérobons à nos responsabilités aujourd'hui, nous devrons rendre des comptes aux générations futures et subir l'implacable verdict de l'histoire. L'humanité doit toujours prévaloir sur la folie et la cruauté.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Faour (Liban) (*parle en arabe*) : J'aimerais remercier la présidence française d'avoir convoqué cette importante séance, conçue pour trouver une approche et, il faut espérer, apporter une solution à ce délicat et douloureux problème.

La région arabe est confrontée à des défis exceptionnels et historiques, sous la forme de révolutions arabes et de revendications de droits fondamentaux comme la démocratie, la liberté et les droits de l'homme. Tandis que certains peuples arabes ont remporté des victoires et se sont débarrassés de dictatures, d'autres sont toujours victimes d'assassinats, d'oppression et de déplacements alors qu'ils luttent pour obtenir leurs droits fondamentaux. Avec l'éclatement des évènements en Syrie, le peuple de ce pays a fait d'énormes sacrifices, qui ont causé des dizaines de milliers de victimes, de martyrs, de blessés, de disparus et de détenus.

Au plan national libanais, et au regard des liens organiques et des facteurs historiques et géographiques qui le lient ce pays à la Syrie, le Gouvernement libanais, sur instruction de son Président, le général Michel Sleiman, et du Premier Ministre, M. Najib Mikati, a adopté une position qualifiée de position de distanciation, qui cherche à mettre le Liban à l'abri des répercussions négatives du conflit syrien et à éviter l'importation de la crise syrienne au Liban. Si cette politique a atteint une formule qui lui permet d'éviter ces répercussions négatives et d'aplanir les divergences au sein de la société libanaise s'agissant de l'évolution rapide toujours plus intense de la situation en Syrie tout en préservant la liberté d'expression et en protégeant la diversité au Liban, le Gouvernement libanais n'est pas resté inactif face à l'afflux de déplacés syriens au Liban. Nous sommes déterminés à faire la distinction entre les considérations politiques et les besoins humanitaires. Cela reste un principe fondamental de la politique officielle du Liban. Cette prise de position claire et officielle du Gouvernement libanais ne repose pas simplement sur la légitimité internationale, les conventions, le droit international et les droits de l'homme; elle a également pour origine les liens historiques qui existent entre les peuples libanais et syrien.

Ces relations ont revêtu diverses formes de solidarité fraternelle à différentes époques, indépendamment des intérêts et des considérations politiques, dont l'exemple le plus récent a été l'accueil par le peuple syrien de milliers de Libanais déplacés par l'agression d'Israël en juillet 2006. Cette agression avait fait plus de 1 000 morts parmi la population libanaise, et des milliers de blessés et de personnes déplacées; elle s'était également soldée par la destruction de plusieurs villes et villages. Incidemment, il ne s'agissait pas là du premier exemple d'agression israélienne contre le Liban et sa souveraineté. Israël a l'habitude de violer notre souveraineté, refusant trop souvent de respecter les lois et les normes internationales ou d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité.

Pour en revenir à la situation au Liban, à quelques exceptions près, mon pays a réussi à réduire le risque que la crise syrienne ne déborde sur son territoire. L'éclatement de cette crise n'a fait que provoquer de nouvelles polémiques au sein de la société libanaise. Les principaux indicateurs politiques révèlent cependant qu'il existe au Liban un consensus sur la nécessité d'éviter, autant que faire se peut, le débordement au Liban de la crise grave et complexe que connaît la Syrie. Si cela se produisait, cela pousserait encore une fois le Liban vers un abîme inconnu de guerre et de tension.

Comme d'autres États voisins, le Liban a évidemment accueilli des dizaines de milliers de réfugiés fuyant la violence et les bombardements qui font rage dans différentes régions de la Syrie. La position officielle du Liban concernant les personnes déplacées consiste essentiellement en une approche humanitaire indépendante des affiliations politiques des divers segments de la société libanaise. C'est le principe que le Gouvernement libanais cherche, par ses actes, à consolider et à poursuivre.

Le Gouvernement libanais a réaffirmé qu'il souhaitait protéger tous les déplacés syriens. Au vu de la situation actuelle, la remise de ces personnes déplacées aux autorités syriennes mettrait leur vie en danger. Cela est tout à fait conforme aux principes du droit international. Je voudrais donc, au nom du Gouvernement libanais, saisir la présente occasion pour réitérer que mon pays est pleinement déterminé à accueillir, aider et protéger les réfugiés syriens, quelles que soient leurs tendances ou affiliations politiques.

Outre le déplacement de milliers de citoyens syriens, le Liban a dû également faire face à l'afflux de milliers de Palestiniens – comme si ce peuple opprimé n'avait pas assez souffert, privé de ses droits depuis 60 ans par l'occupation israélienne et du fait de l'inaction et de l'incapacité de la communauté internationale. Encore une fois, ce peuple est forcé de se déplacer : de ses camps en Syrie pour se rendre au Liban. En honorant ses engagements internationaux, le Gouvernement libanais affirme qu'il œuvrera à coordonner ses actions et à coopérer avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient afin d'appuyer, d'aider et de secourir nos sœurs et nos frères de Palestine qui cherchent refuge.

Il convient également de mentionner que le largage de bombes par l'armée syrienne à l'intérieur du territoire libanais expose à de graves dangers les citoyens libanais innocents qui vivent le long de la frontière.

Le Liban reste confronté à une crise économique et financière exacerbée par l'absence de stabilité politique, voire de sécurité. C'est pourquoi il importe de demander l'assistance de cette organisation internationale, y compris une aide morale et matérielle, afin d'assurer le succès des efforts déployés par le Gouvernement libanais pour accueillir et aider des dizaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées. Il faut élaborer un plan d'urgence afin d'aider les groupes faibles et marginalisés.

Le Liban a toujours été du côté de la légitimité internationale. Nous sommes un Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies. Nous avons fait partie du comité de rédaction de la Déclaration universelle des droits

de l'homme. Le Liban est depuis longtemps indépendant et démocratique. Il a toujours été attaché aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. Nous nous devons de nous préoccuper davantage des réfugiés et de leurs besoins. Mais cela ne pourra se faire que si nous bénéficions d'un appui suffisant de la communauté internationale.

Par l'entremise de ses divers départements et en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial et divers organismes et organisations non gouvernementales, depuis plusieurs mois, le Gouvernement libanais fournit de l'aide, des logements, des soins de santé primaires et des traitements aux malades et aux blessés. Nous accueillons des écoliers syriens dans nos écoles, mais l'afflux d'un grand nombre d'autres personnes déplacées ces deux derniers mois, en provenance notamment de Damas et d'autres régions, est un fardeau supplémentaire qui nous pose de nouveaux défis. Le Gouvernement a préparé des plans pour relever ces défis d'une manière méthodique et efficace.

J'espère que la présente séance sera l'occasion de mettre en avant une vision globale permettant de répondre aux besoins humanitaires du peuple frère de Syrie, par le biais notamment de l'aide accordée par le Liban, afin de nous acquitter de nos responsabilités vis-à-vis des personnes déplacées de Syrie en cette conjoncture difficile.

La grande prison arabe a commencé à s'effondrer, avec tous les défis et dangers considérables que cela entraîne. Mais comme l'a dit un grand martyr libanais, la liberté et la démocratie sont des entreprises qui valent des souffrances.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Al-Doreky (Iraq) (*parle en arabe*) : Je tiens d'emblée à remercier votre délégation, Monsieur le Président, d'avoir organisé, au niveau ministériel, cette importante séance sur l'examen de la situation humanitaire en Syrie à laquelle mon pays, les pays de la région et l'ensemble de la communauté internationale accordent une importance extraordinaire, compte tenu des dimensions humanitaires et des répercussions dangereuses et considérables de cette question sur la sécurité et la stabilité futures de toute la région.

L'Iraq est profondément attaché à la sécurité et à la stabilité de la région. Nous avons donc dès le début exprimé notre grave préoccupation au sujet de l'escalade de la crise en Syrie, non seulement car il s'agit d'un pays voisin et frère mais aussi parce que, plus qu'aucun autre pays de la région, il est victime des fléaux du terrorisme, des massacres et de la violence. L'Iraq comprend donc plus que tout autre les dangers que présentent les événements se déroulant dans son voisinage. Nous continuons de demander à ce qu'il soit mis un terme de manière responsable à cette souffrance intolérable, en vue de stopper le bain de sang en Syrie et de créer les conditions nécessaires pour lancer un processus de réforme politique global, accepté par les représentants du peuple syrien, qui aboutisse à la réalisation de leurs aspirations légitimes à la démocratie et aux réformes tout en préservant la sécurité, l'intégrité et la stabilité de la Syrie, et donc la sécurité, l'intégrité et la stabilité des autres pays de la région.

L'Iraq est déterminé à jouer un rôle actif en tant que Président du Sommet de la Ligue des États arabes. Nous avons donc travaillé d'arrache-pied en vue de trouver une solution pacifique à la crise syrienne, en proposant une initiative centrée sur la mise en place de deux voies de négociation. La première serait un dialogue syrien interne, tandis que la seconde donnerait lieu à un dialogue arabo-syrien mené sous les auspices de la Ligue des États arabes pour trouver une solution pacifique à la crise.

De concert avec ses frères et amis arabes dans le cadre du Groupe d'action pour la Syrie, l'Iraq a en outre œuvré avec dynamisme à l'élaboration du communiqué de Genève, qui propose une feuille de route fondée sur trois piliers. Le premier pilier comprend les diverses mesures requises pour appliquer le plan en six points de Kofi Annan, y compris la cessation immédiate de toutes les formes de violence. Le deuxième pilier concerne les principes d'un processus de transition politique qui réponde aux aspirations légitimes des Syriens. Le troisième pilier a trait à la fourniture de l'appui nécessaire aux efforts déployés par l'ONU et l'Envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour atteindre l'objectif visant à mettre en place un processus politique global dirigé par les Syriens. Nous demeurons fermement convaincus que le plan en six points et le document de Genève peuvent permettre de résoudre la crise si l'appui nécessaire est apporté à la mission de Lakhdar Brahimi.

Compte tenu de la responsabilité historique de l'Iraq imposée par les circonstances exceptionnelles qui prévalent dans la région arabe, mon pays pense que la poursuite d'une ingérence étrangère, quels que soient son origine ou son objectif, en faveur d'un camp ou d'un autre ne permettra pas de régler la crise, mais risque de l'exacerber et, partant, d'aggraver la situation humanitaire du peuple syrien. Nous estimons donc que

mettre un terme à cette ingérence dans le problème syrien et préparer le terrain à l'action du Représentant spécial conjoint, M. Brahimi, constituent les conditions minimales nécessaires pour parvenir à une solution pacifique de la crise syrienne.

La position de l'Iraq a toujours été de défendre les aspirations légitimes du peuple syrien et son droit à l'autodétermination et à décider de son avenir politique. L'Iraq est favorable au processus politique visant à garantir une transition pacifique du pouvoir, et condamne les actes d'assassinat et de violence, les bombardements et les violations des droits de l'homme. Il condamne en outre la militarisation du conflit et demande que l'ingérence étrangère cesse. Nous sommes également préoccupés par les conséquences de la crise syrienne qui se manifestent par la propagation de l'extrémisme et du terrorisme. Nous appuyons tous les efforts arabes, régionaux et internationaux visant à aboutir à une solution politique juste et honorable.

À l'instar d'autres pays de la région, l'Iraq, qui est lié à la patrie sœur de la Syrie par des liens fraternels et de voisinage, a accepté son fardeau de réfugiés syriens – en plus des milliers d'Iraquiens vivant en Syrie qui sont rentrés en Iraq. Cela a obligé le Gouvernement iraquien à faire face à deux problèmes, à savoir régler la situation des Iraquiens retournant au pays et offrir un refuge à leurs frères, les réfugiés syriens.

Il y a actuellement plus de 15 000 réfugiés syriens en Iraq. En dépit de toutes les difficultés, le Gouvernement iraquien a décidé de mettre sur pied un comité des secours, présidé par le Ministre iraquien de l'immigration, et regroupant les ministères compétents et le Croissant-Rouge iraquien qui travaillent en coopération et en coordination avec les organisations internationales pertinentes, en particulier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Gouvernement a prélevé 50 milliards de dinars de ses fonds de réserve pour les secours d'urgence afin de construire des camps de réfugiés pour les Syriens et de pourvoir à leurs besoins fondamentaux.

Mon gouvernement croit en l'importance de chaque effort pour régler le problème des réfugiés dans les pays voisins, afin de faire face à cette crise humanitaire. Cependant, ces efforts doivent se fonder sur les circonstances et être déterminés par l'évolution de la crise. La solution la plus viable et dynamique serait de traiter les causes profondes de la crise selon une perspective qui encourage les parties à négocier dans un cadre axé sur un processus politique global qui protège les Syriens du fléau de la violence, des meurtres et du terrorisme, et offre un avenir radieux de paix et de sécurité débarrassé du spectre des déplacements forcés et de la fuite vers les pays voisins.

Le Président : Je vais maintenant m'exprimer en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la France.

Déjà 25 000 morts, 250 000 blessés, plus de 250 000 réfugiés hors de Syrie, plus d'1 million de Syriens déplacés dans leur propre pays, et plus de 2 millions de personnes directement touchées, souvent sans nourriture, sans électricité, sans médicament et sans eau. Dans ce pays courageux et magnifique qu'est la Syrie, la situation est chaque jour plus intolérable. Et cela – j'ai le regret de le dire – parce que fondamentalement M. Bachar Al-Assad veut, envers et contre tout, garder le pouvoir par la barbarie de sa répression et dans la sauvagerie des combats. Il s'est livré, et il se livre à l'usage indiscriminé d'armes lourdes, d'hélicoptères de combat et d'avions de chasse contre la population, et a même menacé d'utiliser ses réserves accumulées d'armes bactériologiques et chimiques.

Devant cette situation qui heurte la conscience humaine, la conviction de la France est qu'il faut tout faire, tout tenter pour mettre fin aux violences et, sur le plan humanitaire, soulager les populations civiles. C'est le sens de notre réunion aujourd'hui.

Beaucoup agissent pour apporter une aide matérielle aux réfugiés, conjointement avec l'ONU, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Europe et d'autres. Je salue en particulier l'action du Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, et du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Guterres. Pour sa part, la France agit sur le plan humanitaire, sur le plan politique en apportant notamment son appui à l'opposition, et sur le plan diplomatique au soutien du médiateur, M. Brahimi, pour essayer de dépasser les blocages et les divisions qui ont jusqu'ici interdit une action internationale sous mandat du Conseil de sécurité.

Témoigner et réagir : c'est ce que nous faisons. C'est une obligation morale face au déchaînement de la violence. C'est un devoir de solidarité face aux souffrances des Syriens et des populations qui les accueillent. C'est une exigence de sécurité face aux risques de déstabilisation de toute la région. Aujourd'hui, en réunissant le Conseil, nous avons voulu mettre chaque pays ici représenté devant ses responsabilités. Certes, les autres orateurs l'ont rappelé, nous sommes à des milliers de kilomètres de villes dont l'opinion publique a commencé à apprendre les noms –

Darayya, Alep, Homs, Deraa et Damas –, villes martyres qui pleurent leurs blessés et leurs morts.

Souffrances et détresse, nous en recevons tous les jours le témoignage. Cette situation humanitaire inacceptable existe en Syrie et existe aussi dans les pays voisins. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité qu'ils soient présents. Je l'ai constatée personnellement en me rendant en Jordanie, au Liban et en Turquie. Ces pays voisins de la Syrie, ainsi que l'Iraq et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), que je remercie d'être là pour porter leur témoignage direct, vont le faire. Personne ne pourra dire ensuite qu'il ne savait pas.

Il y a dans ma voix comme dans celle d'autres orateurs de l'émotion et de la colère. Mais cette colère, je sais qu'elle est partagée par beaucoup de gens dans le monde qui ne comprennent pas qu'on laisse M. Bachar Al-Assad assassiner ainsi son peuple et qu'un Conseil qui s'appelle le Conseil de sécurité des Nations Unies jusqu'ici n'ait pas été capable d'assurer ni la sécurité, ni l'unité.

Dans l'immédiat, qu'est-ce que nous pouvons faire? L'urgence est d'abord humanitaire. Les divisions qui traversent le Conseil ne devraient pas nous empêcher d'agir pour soulager la tragédie humanitaire en Syrie.

Je veux me tourner un instant vers les autorités syriennes qui sont ici représentées et leur rappeler les obligations qui découlent du droit international et du droit humanitaire. L'utilisation d'armes lourdes contre son propre peuple constitue un crime, tout comme les exécutions extrajudiciaires, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, la torture et les violences contre le personnel médical. Il apparaît que M. Bachar Al-Assad pratique tout cela. Ces crimes ne devront pas rester impunis. Nous sommes nombreux à penser que la Cour pénale internationale devra être saisie afin que les responsables soient jugés.

Je veux rappeler aussi au représentant de Damas ici présent que l'accès des acteurs humanitaires à la population doit être garanti. À ce jour, en raison de l'insécurité grandissante, mais aussi du fait de restrictions de la part des autorités actuelles, les acteurs humanitaires n'ont pas toujours libre accès aux zones où les populations civiles sont en détresse. Ces organisations ont même été contraintes, pour certaines d'entre elles, de réduire leurs effectifs. J'appelle donc le représentant de Damas à respecter l'accord conclu le 28 mai avec les Nations Unies pour la mise en œuvre de l'assistance humanitaire. Les organisations non gouvernementales locales et internationales – dont je salue comme les autres orateurs l'action –, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organismes humanitaires des Nations Unies doivent pouvoir accéder librement à toutes les populations.

J'appelle également le représentant de Damas à mettre en œuvre les pauses humanitaires qui sont demandées depuis des mois par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) afin de permettre aux acteurs humanitaires d'évacuer leurs blessés et de les soigner, et à garantir la sécurité du personnel médical afin de lui permettre d'accéder à tous les blessés, plutôt que de l'arrêter ou même de le tuer.

En début de semaine, j'ai rencontré une organisation internationale de médecins syriens qui soignent clandestinement, avec un grand courage, la population sur place. Ces médecins ont déjà perdu près d'une centaine des leurs et ils rapportent que près 700 d'entre eux ont été arrêtés sans qu'ils en aient aujourd'hui de nouvelles. Ils soignent et opèrent des enfants, des femmes et des innocents dont le sang coule parce que le pouvoir les attaque. Et savez-vous quel motif ce pouvoir invoque lorsqu'il vient les arrêter? « Nous vous arrêtons parce que vous avez sur les mains du sang » ! Oui, le sang des blessés que ces mêmes médecins essaient précisément de sauver.

Face à la situation des réfugiés, l'aide extérieure s'organise et notre réunion d'aujourd'hui a pour objectif d'intensifier cette organisation et cette mobilisation. La communauté internationale – beaucoup d'orateurs l'ont dit - doit appuyer les pays hôtes qui font un énorme effort et les acteurs humanitaires – organismes des Nations unies, organisations non gouvernementales locales et internationales, Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge - dans la tâche si difficile qui est la leur. Il est clair que les pays voisins ne peuvent pas assurer seuls le fardeau de la présence sur leur sol des réfugiés syriens.

La Turquie fait face avec solidarité à un afflux important. La Jordanie vient de lancer un appel avec les agences locales des Nations Unies pour obtenir une aide internationale. Un risque de déstabilisation politique et sécuritaire existe face à l'afflux de réfugiés. Au Liban, nous savons tous que les besoins sont immenses et que les ferments de discorde existent. Le Liban doit être protégé des risques de contagion de la crise syrienne. En Iraq, on l'a dit, la situation est difficile.

Comme plusieurs autres pays, la France est mobilisée aux côtés du peuple syrien et des États de la région. Outre notre appui aux organisations non gouvernementales, au CICR ou aux agences des Nations Unies comme le HCR, nous avons déployé en particulier un groupement médico-chirurgical spécial dans le camp de Zaatari, en Jordanie. Nos

médecins et chirurgiens viennent en assistance aux victimes des combats et aux réfugiés qui fuient les zones de conflit.

Mais il faut – et c'est une observation faite par tous les orateurs - davantage de moyens financiers. En France, nous avions dégagé un premier montant d'un peu plus de 3 millions d'euros pour l'aide humanitaire en Syrie et auprès des réfugiés. En raison de la situation qui ne cesse de se dégrader, j'annonce que nous avons décidé d'augmenter notre appui financier de 5 millions d'euros. Nous avons également obtenu de l'Europe qu'elle accroisse son aide humanitaire, ce qui portera l'ensemble de l'effort à plus de 100 millions d'euros pour financer la réponse à la crise syrienne. La France acquittera naturellement sa part, au total plus de 20 millions d'euros.

La situation des réfugiés, si difficile et grave dans les pays voisins, ne doit évidemment pas nous faire oublier le sort dramatique de beaucoup de Syriens dans leur propre pays. Je pense en particulier, selon les chiffres cités par certains orateurs, à plus d'un million de personnes déplacées – plus de 2 millions selon d'autres – qui ont trouvé refuge, dans des conditions précaires, souvent insupportables, dans les zones libérées par l'Armée syrienne libre et qui sont directement touchées. La Turquie a évoqué la mise en place de zones tampons qui doivent être étudiées.

Pour les déplacés, la France, pour sa part, a décidé, d'intensifier son soutien aux réseaux de solidarité locaux qui œuvrent sur le terrain et préparent la Syrie de demain. Nous constatons en effet qu'avec courage, les citoyens d'un nombre croissant de villages, de villes et de régions se sont libérés du joug du régime Assad et ont commencé à s'organiser. Les besoins dans ces zones libérées sont considérables : nourriture, collecte de déchets, accès à l'éducation, aux soins... Il nous paraît du devoir de la communauté internationale ici représentée de leur venir en aide. Le Président français, M. François Hollande, a annoncé cette semaine notre décision d'aider directement les comités de résistants qui organisent les zones libérées et de mettre en place une aide spécifique pour leurs populations.

Mais nous ne pouvons pas, bien sûr, en rester à une approche uniquement humanitaire, car, comme beaucoup l'ont souligné, l'humanitaire et le politique sont liés, même s'il faut une action spécifiquement humanitaire.

Sur le plan politique, une transition doit être rapidement amorcée. Pour y parvenir, comme le Conseil le sait, la France encourage l'opposition à constituer un gouvernement transitoire, qui sera le représentant légitime de la Syrie. Ce gouvernement transitoire, qu'il ne nous appartient évidemment pas de désigner, devra être représentatif, c'est à dire ouvert très largement, et garantir les droits de la totalité des communautés. Nous avons ajouté que nous reconnaîtrions ce gouvernement dès lors qu'il aura été ainsi formé.

Je veux dire à ceux qui entretiennent des relations particulièrement étroites avec le régime de M. Bachar Al-Assad que ce régime – tout le monde le sait - tombera. Mais plus est encouragé le pourrissement du conflit, plus l'issue est retardée, plus longue est la transition, plus grand sera le risque de déstabiliser toute la région à travers un conflit qui a cessé d'être local pour devenir régional et même international.

Aux soutiens du régime, je dis que, s'ils continuent, ils perdront probablement sur tous les tableaux. M. Bachar El-Assad tombera et alors, ceux-là seront coupables, aux yeux des Syriens de demain, du monde arabe et de toute l'opinion, d'avoir été finalement les complices d'un long crime. Ils devraient au contraire tout faire pour répondre au drame humanitaire, pour mettre fin aux violences et pour aider avec nous à engager rapidement une transition politique.

La France, qui préside le Conseil de sécurité, a souhaité cette réunion ministérielle, comme je l'ai déjà dit, pour aider à la solution des problèmes humanitaires, pour mettre chacun devant ses responsabilités et pour adresser au peuple syrien qui souffre, de la part de ses amis, un message de soutien et de solidarité. J'espère que ces messages seront entendus. Nous savons que notre Conseil est divisé, mais malgré les divisions du Conseil, il n'y a pas d'autre voie que le respect de la légalité internationale. La France est, ainsi, fidèle à son engagement en ce sens et affirme que l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité doivent contribuer au règlement de la crise syrienne. C'est nécessaire aujourd'hui, et ce sera nécessaire demain, quand il faudra reconstruire la Syrie, une Syrie libre, pacifique et démocratique pour laquelle une majorité de Syriens se battent aujourd'hui avec tellement de courage. Et nous devons précisément à ces combattants d'être à la hauteur de leur courage.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil et donne la parole à M. Saad-Eddine El Othmani, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Royaume du Maroc.

M. El Othmani (Maroc) (*parle en français*) : Permettez-moi d'abord, Monsieur le Président, de vous exprimer, ainsi qu'à votre pays ami, notre profonde et sincère appréciation pour les positions de principe et les initiatives courageuses de la France, et pour le rôle distingué qu'elle joue en tant que membre permanent du Conseil de

sécurité. La présidence réussie de votre pays au Conseil pendant ce mois, dont le débat ministériel d'aujourd'hui a constitué un point culminant, est une illustration éloquente de l'engagement et du rôle que la France assume au sein des Nations Unies.

(l'orateur poursuit en arabe)

Nous espérons que cette séance amènera la communauté internationale à faire front commun pour tendre une main secourable au peuple syrien et mettre fin à l'engrenage de la violence dans lequel il se trouve pris. Nous remercions également le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, ainsi que le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, de leurs exposés complets.

Il y a quelque 17 mois, un grand nombre de Syriens de tous horizons sont descendus dans la rue pour exprimer pacifiquement leurs revendications légitimes en faveur de la démocratie et des droits de l'homme. Ils se sont heurtés à la répression, à la violence et au recours excessif à la force. En raison de l'incapacité de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité, de faire face de façon ferme et décisive à la dégradation de la situation en Syrie, nous avons vu ces derniers mois la crise se transformer en conflit armé, conflit caractérisé par l'utilisation d'armes lourdes, de chars et d'avions de combat contre des zones peuplées et par la prolifération des enlèvements, des détentions arbitraires, des exécutions extrajudiciaires et des graves violations des droits de l'homme et du droit international.

En sa qualité de représentant du Groupe des États arabes au Conseil de sécurité, le Maroc n'a épargné aucun effort, en coordination avec les autres pays arabes, pour amener chacun à mettre fin à la violence, et trouver une solution politique permettant de cesser de répandre le sang du peuple syrien, d'épargner à ce dernier le fléau de la guerre et de lui permettre d'exercer la totalité de ses droits dans un régime démocratique dans lequel tous les secteurs de la société syrienne aient voix au chapitre. Comme suite à cet engagement, le Royaume du Maroc a apporté sa contribution à la mission d'observation de la Ligue des États arabes ainsi qu'à la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne, et ce, dans l'espoir d'aider à tout le moins à mettre un terme à la violence et à trouver une issue politique à la crise syrienne. Le Maroc a œuvré activement à l'appui des résolutions du Conseil et de l'Assemblée générale.

Face à l'improbabilité d'un règlement politique, la violence s'étendant désormais à la plupart des villes et villages de Syrie, et aux graves menaces pesant sur la population civile syrienne ainsi que sur la paix et la sécurité dans la région, le Royaume du Maroc exprime une fois de plus sa profonde préoccupation au sujet de la grave tournure prise par les événements et dénonce une fois de plus les graves violations des droits de l'homme commises, en particulier des droits de la femme et de l'enfant. Nous appelons la communauté internationale, à commencer par le Conseil de sécurité, à adopter des décisions courageuses permettant une rapide intervention pour mettre un terme à la violence, protéger les civils, arrêter les violations des droits de l'homme et aboutir à une passation pacifique du pouvoir. En coordination avec ses frères les États arabes et ses collègues au sein du Conseil, le Royaume du Maroc continuera d'œuvrer à ces objectifs.

Nous saluons les efforts inlassables de M. Kofi Annan en vue d'un apaisement de la crise. Nous félicitons également M. Lakhdar Brahimi de sa nomination au poste de Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des états arabes pour la Syrie. Nous lui souhaitons plein succès dans sa mission au service des intérêts de nos frères du peuple syrien et pour le rétablissement de la stabilité dans la région.

C'est avec une grande tristesse et un profond regret que nous suivons la pénible situation humanitaire que connaissent nos frères et sœurs de Syrie, et qui est marquée par une pénurie aiguë de denrées alimentaires, d'eau potable, une crise sanitaire, du logement, du retraitement des eaux usées, et des autres services fondamentaux pour la vie quotidienne. Selon des données émanant de l'Organisation des Nations Unies, plus de 3 millions de personnes ont souffert de ce conflit, dont 2,5 millions de personnes nécessitent une aide humanitaire urgente et plus d'un million de personnes déplacées vivent dans une pauvreté abjecte. En outre, des rapports émanant de l'ONU font état de violations graves et délibérées des droits de l'homme commises à l'encontre d'enfants, dont des détentions arbitraires, des mauvais traitements, des tortures, des mutilations, des meurtres et l'utilisation d'enfants comme boucliers humains. Des femmes ont également été assujetties à toutes sortes de violations, y compris des violences sexuelles et physiques et des détentions arbitraires.

En dépit du soutien qu'apportent l'ONU, ses organisations humanitaires et les organisations non gouvernementales, la pénurie d'aide humanitaire demeure aiguë en raison de l'ampleur des besoins, conjuguée au manque de ressources financières et, dans de nombreuses régions, à la difficulté d'approcher les populations nécessiteuses à cause des combats. Il incombe à toutes les parties d'honorer leurs obligations au titre du droit

international humanitaire, y compris l'obligation de protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants, et les droits fondamentaux de la personne.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés nous a fait savoir aujourd'hui que plus de 200 000 réfugiés syriens avaient été dénombrés dans quatre États voisins, et qui viennent s'ajouter aux dizaines de milliers qui ne sont pas enregistrés. L'escalade de la violence en Syrie et le recours systématique et continu aux armes lourdes et à l'aviation font grimper ce chiffre quotidiennement. Au nom du Royaume du Maroc, je voudrais saisir l'occasion de remercier vivement les États frères et amis que sont la Jordanie, la Turquie, le Liban et l'Iraq pour s'être tenus aux côtés du peuple syrien pendant cette période difficile et cruciale et pour avoir généreusement accueilli des réfugiés syriens malgré la fragilité de leur économie.

La communauté internationale est appelée aujourd'hui à prendre une position forte qui assure divers éléments.

Premièrement, il s'agit d'assurer l'accès sur le terrain aux organisations de secours internationales afin d'apporter de l'aide aux civils en souffrance, notamment les vivres et l'aide médicale dont ils ont besoin. Interdire cet accès est un crime et ses auteurs doivent être punis.

Deuxièmement, il s'agit de trouver le moyen de protéger les personnes déplacées et de leur apporter une aide humanitaire.

Troisièmement, il s'agit d'apporter un appui logistique et matériel adapté pour aider les États à accueillir des réfugiés syriens.

Quatrièmement, il est urgent de mener une enquête indépendante sur les massacres et violations brutaux qui sont en permanence commis contre les civils. L'exemple le plus récent en est le massacre de Daraya, qui a suscité la colère et l'opprobre de la communauté internationale.

Enfin, le dernier élément implique de publier les résultats de ladite enquête afin que la communauté internationale puisse prendre les mesures qui s'imposent contre les auteurs de ces massacres.

Au vu des liens de fraternité et du devoir de solidarité humaine, le Royaume du Maroc, conformément aux instructions expresses de S. M. le Roi Mohammed VI et en solidarité avec le Royaume hachémite de Jordanie, a installé un hôpital de campagne polyvalent dans le camp de réfugiés de Zaatari, qui compte notamment l'équipement logistique nécessaire pour traiter des milliers de réfugiés. Par le truchement du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Maroc a également fourni une assistance alimentaire et médicale d'urgence aux réfugiés sur le territoire jordanien. Le Royaume du Maroc maintient le contact avec les organisations de secours syriennes, avec les pays voisins et avec le HCR et continuera d'augmenter sa contribution aux efforts de secours.

Enfin, en tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons le devoir de chercher à venir à bout des divisions qui existent afin de trouver une solution politique globale à cette crise de longue durée, tout en tenant compte des intérêts principaux du peuple syrien, dans la ligne de leurs aspirations à un avenir meilleur et à un système d'alternance au pouvoir garanti dans lequel tous les segments de la société syrienne pourraient participer.

M. Hague (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de leurs exposés. Je suis reconnaissant à nos collègues de la Turquie, de la Jordanie, du Liban et de l'Iraq de nous avoir fait part de leurs précieuses informations. Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que le Gouvernement français, d'avoir eu l'initiative du présent débat, qui, je pense, devrait éveiller les consciences du monde entier. La population syrienne a d'urgence besoin d'une assistance humanitaire, besoin qui ne fait que s'accentuer. Plus de 200 personnes meurent chaque jour actuellement. Plus d'un syrien sur 10 a désormais besoin de l'aide des Nations Unies. Près de 230 000 personnes ont fui le pays et, comme nous venons de l'entendre, de nombreuses autres attendent aux frontières.

Il est normal que le Conseil de sécurité fasse montre de leadership en se penchant sur les conséquences de ce conflit. Mais nous ne devons pas oublier que, jusqu'à présent, le Conseil a failli par trois fois à sa responsabilité de s'attaquer aux causes du conflit. Il faut se féliciter de ce que, il y a des mois, nous avons adopté les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). Mais par trois fois, nous n'avons pas réussi à adopter une résolution qui permettrait au Conseil d'appuyer de tout son poids un plan visant à mettre un terme à la violence. Nous n'avons pas transformé le désir de paix en une obligation contraignante de la faire régner. Nous voyons maintenant les conséquences de cet échec. Lorsque nous avons demandé une résolution, nous avons prévenu que le Gouvernement syrien était déterminé à recourir à la violence et n'était pas attaché à un processus politique. Nous avons vu la destruction de villes entières et le massacre de sang froid de populations civiles. Nous avons prévenu du risque de guerre civile en Syrie et de la création de réfugiés à très grande échelle. Pour le seul mois d'août, 50 000 nouveaux réfugiés ont cherché abri dans les pays voisins. Nous avons prévenu de la menace sur la paix et la sécurité internationales et du

risque d'extrémisme. L'instabilité régnante risque désormais de se propager au Liban et à d'autres pays voisins.

Nous condamnons toute tentative visant à utiliser le territoire syrien comme une base pour mener des attentats terroristes dans les pays voisins, et nous déplorons la violence sectaire qui sévit au Liban. Le Liban a payé un tribut de sang plus lourd que tout autre pays, du fait des décennies de cœrcition exercée par la famille Al-Assad. Il doit être autorisé à rechercher à un avenir indépendant et souverain débarrassé des assassinats et des ingérences du passé. Nous appuyons les efforts du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre, M. Mikati, pour préserver la paix et la stabilité du Liban. Nous espérons que d'autres États Membres de l'ONU intensifieront leur appui à l'Armée libanaise, à l'instar du Royaume-Uni.

Comme de nombreux homologues l'ont déjà mentionné ici, j'ai vu de mes yeux le fardeau des réfugiés syriens. En Jordanie, avec mon collègue, le Ministre jordanien des affaires étrangères, j'ai rencontré il y a quelques semaines des innocents, qui ne jouent aucun rôle dans ce conflit, mais qui se voient privés de familles et de moyens de subsistance. Je me suis entretenu avec des femmes réfugiées dont des proches avaient été tués et les maisons détruites, qui avaient été témoins d'atrocités et qui avaient marché pendant des jours pour fuir le pays. J'ai vu la stupéfaction et la peur chez des enfants qui devraient être chez eux, en train de se préparer, en toute sécurité, à la rentrée scolaire mais qui sont en fait des réfugiés. Et j'ai vu toute l'ampleur des efforts consentis pour fournir un abri sûr, l'assainissement, des repas chauds et des soins médicaux à ces désespérés.

Je salue les Gouvernements et les peuples turcs, jordaniens, libanais et iraquiens pour leur générosité, notamment la gentillesse des nombreuses familles qui ont accueilli des réfugiés chez elles. Je rends également hommage à tous les organismes des Nations Unies pour leur travail.

La responsabilité d'agir maintenant, qui incombe au Conseil de sécurité, est encore plus importante qu'auparavant. Nous devrons revenir à ces responsabilités fondamentales dans les prochaines semaines. Aujourd'hui, j'estime que nous devons prendre position sur cinq questions.

Premièrement, nous appelons tous les pays à apporter une contribution financière aux efforts de secours des Nations Unies et nous devons donner un fort exemple de générosité nous-mêmes. Le Royaume-Uni, qui s'est déjà engagé à fournir 41 millions de dollars, est le deuxième donateur bilatéral d'aide internationale au peuple syrien. Aujourd'hui, nous annonçons 4,5 millions de dollars supplémentaires, ce qui porte le total de notre aide humanitaire à 46 millions de dollars. Cela inclura 2 millions de livres en aide médicale vitale pour les zones les plus durement touchées en Syrie, et 1 million de livres pour apporter des soins cliniques et une aide psychologique aux réfugiés syriens en Jordanie, notamment aux femmes qui ont subi les horreurs de la violence sexuelle.

Lors de l'Assemblée générale, le mois prochain, le Royaume-Uni présentera ses plans pour profiter de sa présidence du Groupe des Huit, l'an prochain, afin d'aider à s'attaquer au problème de la violence sexuelle dans les conflits.

En juin, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a demandé 193 millions de dollars pour répondre à la crise. Trois mois plus tard, cet appel aux dons n'a toujours pas trouvé d'écho suffisant, alors même que les besoins se sont accrus. Nous devons en avoir honte. Le conflit a empiré. Si le bombardement de villes comme Alep continue, nous pourrions assister à une hausse spectaculaire du nombre de réfugiés.

J'appelle toutes les nations à effectuer les contributions nécessaires pour sauver des vies innocentes en Syrie et pour soutenir les voisins de la Syrie. J'exhorte les citoyens du monde entier à demander à leurs gouvernements de faire tout leur possible pour apporter leur aide. À cette fin, le Royaume-Uni propose que soit organisée une réunion entre les Ministres chargés du développement et des organismes des Nations Unies afin de susciter une augmentation des dons. Nous exhortons tous les membres du Conseil de sécurité à appeler toutes les parties en Syrie à permettre aux Nations Unies et aux organisations humanitaires d'avoir accès à toutes les zones où l'assistance est nécessaire en Syrie. Nous déplorons les informations inquiétantes qui indiquent que les stocks de médicaments, le personnel humanitaire et les centres d'aide en Syrie sont délibérément ciblés. Nous espérons que le Gouvernement syrien recevra aujourd'hui un message clair de la part du Conseil de sécurité qu'il doit honorer ses obligations humanitaires.

Deuxièmement, il faut que le Conseil se déclare déterminé à soutenir la justice et l'exercice des responsabilités pour le peuple syrien. La Commission d'enquête du Conseil des droits de l'homme a fait part de violations des droits de l'homme à une échelle effroyable par le Gouvernement syrien et sa milice *shabiha*, ainsi que de sévices commis par certains groupes armés. Le Gouvernement du Royaume Uni est fermement convaincu qu'il faut proroger le mandat de la Commission pour qu'elle puisse poursuivre sa mission vitale, et que le Conseil de sécurité doit être prêt à agir sur la base de ses conclusions. Nous appuyons aussi l'initiative du

Gouvernement suisse de créer une dynamique et d'appuyer la saisine par la Cour pénale internationale de la situation en Syrie, et exhorte les autres pays à se joindre à ces efforts. Les responsables des crimes commis en Syrie ne doivent aucunement douter qu'ils devront rendre des comptes.

Troisièmement, il nous faut répondre à la nécessité de préparer un appui à la Syrie lorsqu'elle sortira du conflit. La communauté internationale doit établir un plan maintenant si nous voulons assurer un appui rapide au futur gouvernement syrien. Cela est nécessaire afin de limiter au minimum les risques qui pèsent sur la sécurité régionale et internationale, de protéger les civils à l'intérieur de la Syrie et de jeter les fondements d'une stabilité à long terme. Un nouveau gouvernement syrien sera confronté à de nombreux défis, allant de la réforme du secteur de la sécurité et de la justice à la garantie de l'ordre public en passant par la restauration des services de santé et d'éducation. Cela ne saurait être laissé à la chance. Le Royaume-Uni continuera d'œuvrer étroitement avec l'opposition politique syrienne, de l'encourager à développer la vision qu'elle se fait d'une Syrie stable et démocratique où toutes les communautés sont respectées et en sécurité.

Quatrièmement, le peuple syrien vit à l'ombre de la menace que fait peser le stock d'armes chimiques et biologiques du régime syrien. Tous les membres du Conseil de sécurité devraient exiger que la Syrie adhère à ses obligations de sécuriser et de rendre compte de ces stocks, et appelle le Secrétaire général à faire en sorte que le mécanisme d'enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques et biologiques soit rapidement déployé.

Cinquièmement, la meilleure façon de débloquer la situation en Syrie reste une transition politique dirigée par les Syriens, sur la base du plan mis au point par Kofi Annan et approuvé par le Groupe d'action de Genève, y compris les membres du Conseil de sécurité. Je remercie Kofi Annan de tous ses efforts acharnés. Je félicite le nouveau Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes de son rôle et lui offre le plein soutien du Royaume Uni dans l'accomplissement de sa mission.

La mise en œuvre d'un plan de transition devrait être maintenant exigée par le Conseil de sécurité par le biais de l'adoption d'une résolution, avec des conséquences claires en cas de non-application des dispositions des précédentes résolutions. En cas contraire, les conditions sont réunies pour des mois d'une pire effusion de sang, de souffrances accrues et d'un plus grand risque pour la paix et la sécurité internationales. Puisque le Conseil n'a pas encore décidé de faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à la violence, il nous faut aujourd'hui au moins faire ce que nous pouvons pour en atténuer les effets. C'est notre objectif aujourd'hui; mais notre but premier doit être l'effort déterminé et unifié visant à mettre fin au conflit, ce que cette crise exige et ce que le peuple syrien mérite.

M[me] Holguín Cuéllar (Colombie) (*parle en espagnol*) : Au nom de la Colombie, j'aimerais vous féliciter, Monsieur le Président, de la présidence française du Conseil de sécurité ce mois, ainsi que de votre initiative de convoquer cette importante séance sur la situation humanitaire en Syrie et d'inviter les voisins de la Syrie à y participer.

Je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint, M. Jan Eliasson, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Antonio Guterres, de leurs exposés et d'avoir clairement exposé la situation des réfugiés en Syrie. Je voudrais aussi remercier les ministres du Liban, de l'Iraq, de la Turquie et de la Jordanie, pays voisins de la Syrie, de leur appui aux citoyens syriens nécessitant une protection. Je voudrais dire que leurs témoignages de première main sont extrêmement inquiétants.

On ne peut remédier à la situation humanitaire en Syrien sans solution politique. Pendant de longs et douloureux mois, la communauté internationale a vu la crise s'approfondir et la situation humanitaire se détériorer en Syrie. Malgré les efforts de la communauté internationale, il a été impossible de mettre fin au conflit. Malheureusement, nous au Conseil de sécurité, avons été incapables d'entreprendre quoi que ce soit pour endiguer la crise. Nous avons échoué.

L'impact du conflit sur la population civile est énorme. Selon divers rapports, plus de 2,5 millions de personnes ont été affectées, dont la majorité sont déplacées à l'intérieur, tandis qu'environ 250 000 personnes ont été enregistrés comme réfugiés en Jordanie, au Liban, en Turquie et en Iraq. Au-delà des milliers de personnes déplacées et réfugiées, la violence généralisée affecte aussi les familles ayant perdu des proches. Les destructions causées par les balles et les attaques contre les maisons et l'infrastructure nationale, ainsi que contre l'activité économique, affecteront le relèvement de la Syrie à court et à long terme. Hélas, il faudra des années pour reconstruire ce qui a été détruit en quelques mois seulement.

La Colombie se joint à la communauté internationale pour appeler l'ensemble des parties à respecter leurs obligations telles qu'énoncées dans le droit international humanitaire. Tandis que la responsabilité première de protéger les civils incombe aux autorités syriennes, il faut que toutes les parties impliquées se conforment au droit international humanitaire, qui définit clairement les règles

de cette protection. Nous déplorons le fait qu'aucune partie n'a accepté les propositions tendant à une solution pacifique et que l'une et l'autre ont rejeté un cessez-le-feu et une voie menant au dialogue politique. Nous réaffirmons notre appel à cesser toutes les attaques et à déployer des efforts pour une solution politique qui tienne compte des aspirations légitimes de tous les secteurs de la société syrienne. Nous espérons que le peuple syrien pourra trouver une autre voie effective qui permettra aux négociations de commencer avec l'aide de la communauté internationale. Dans le cadre du processus menant à une solution politique, il nous faut nous concentrer sur la population civile et sur les jeunes et les femmes victimes de cette guerre.

Nous reconnaissons une fois de plus les efforts de médiation de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Nous espérons que M. Lakhdar Brahimi, récemment nommé Représentant spécial conjoint, sera en mesure de rapprocher les parties pour qu'elles puissent s'engager dans la voie du dialogue. Toutefois, il nous faut garder à l'esprit que, pour que réussisse le mandat de M. Brahimi, il est essentiel que les parties fassent preuve d'un engagement réel et que nous puissions garantir l'appui unifié et cohérent de la communauté internationale, en particulier du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de la décision du Secrétaire général de maintenir une présence efficace et souple des Nations Unies en Syrie, conçue pour appuyer les efforts de l'Organisation et tout progrès que les parties peuvent réaliser en vue d'un règlement politique négocié.

Dans une région cruciale pour la paix et la sécurité internationales, il nous faut œuvrer ensemble pour prévenir que les tensions exacerbées ne se transforment en conflit dans un environnement déjà complexe. Le recours à la violence n'est pas le bon moyen de résoudre la crise syrienne. Nous réaffirmons qu'il incombe aux Syriens de prendre en main le processus de paix et de réconciliation. La communauté internationale devrait promouvoir un dialogue propice à une solution politique d'une façon coordonnée et unifiée.

À court terme, le plus urgent est d'atténuer la crise humanitaire. Nous devons imposer la stricte application du droit international humanitaire et garantir le respect des droits de l'homme du peuple syrien. Nous nous réjouissons des mesures prises par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires s'agissant de trouver les moyens de renforcer de toute urgence les activités de secours et de réduire les souffrances des civils pris entre deux feux. Il faut prêter attention aux besoins les plus pressants des personnes affectées, particulièrement des plus vulnérables, qui ont besoin d'urgence de logements, de nourriture, de soins de santé, d'eau et d'assainissement.

Comme nous l'avons entendu, l'aggravation de la crise, et en particulier de la situation humanitaire, a aussi un impact négatif sur les pays voisins qui ont consenti des efforts considérables pour répondre aux besoins des milliers de Syriens qui ont cherché asile sur leurs territoires. Une coopération internationale plus étroite avec ces pays et les agences humanitaires est indispensable pour faire en sorte qu'ils soient en mesure d'assister le nombre croissant de réfugiés.

La Colombie réaffirme sa détermination à promouvoir une solution politique à la crise syrienne et elle est convaincue que le plan en six points proposé dans les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) représente un consensus de la part de la communauté internationale quant à la façon de remédier à la situation. Son application permettrait de poser les bases d'une solution politique. À cette fin, nous devons persister à rapprocher les positions des divers acteurs concernés afin que se consolide, sous le leadership syrien, une stratégie commune qui permette de régler les problèmes les plus urgents grâce à des propositions et à des engagements à long terme.

M. Ohin (Togo) : Je voudrais, avant toute chose, féliciter le Gouvernement français de l'initiative d'organiser la présente réunion qui est consacrée à la situation humanitaire en Syrie et à ses graves répercussions dans les pays voisins. Je remercie le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. Guterres, pour leurs présentations assez détaillées sur le sujet. Je voudrais aussi saluer la présence des Ministres des affaires étrangères des pays voisins de la Syrie, à savoir, la Turquie, la Jordanie, le Liban et l'Iraq, ainsi que celle des autres chefs de délégation qui participent à cette réunion.

La crise syrienne, qui dure plus de 18 mois déjà, se trouve dans une impasse totale en ce qui concerne son règlement par des moyens pacifiques. L'incapacité du Conseil de sécurité jusqu'alors à parler d'une seule voix pour régler cette crise est fort regrettable. Les différentes initiatives prises en dehors du Conseil de sécurité n'ont malheureusement pas non plus pu permettre de trouver une issue heureuse au conflit, sans doute parce qu'elles sont parfois discordantes. Et pourtant, le plan en six points de l'Envoyé spécial conjoint des Nations Unies et de la Ligue des États arabes, M. Kofi Annan, était considéré comme la meilleure voie de sortie de crise, d'autant plus qu'il avait été accepté par les parties en cause.

Devant les violations incessantes de ce plan et l'intensification des combats avec l'utilisation de l'artillerie lourde et d'armes sophistiquées, caractéristiques d'une guerre classique et d'un conflit armé à caractère interne

avec de graves implications internationales, l'Envoyé spécial conjoint a dû annoncer sa démission. Mon pays, qui a regretté cette démission, s'est néanmoins félicité de la nomination rapide de M. Brahimi en qualité de Représentant spécial conjoint pour la Syrie. Je voudrais ici réaffirmer notre ferme soutien à ce dernier en lui souhaitant beaucoup de succès dans l'exécution de son mandat.

La Syrie est entrée dans ce qu'il faut désormais appeler une guerre civile dont les populations payent un lourd tribut. Les affrontements qui se déroulent dans les agglomérations, les morts qui se comptent par dizaines chaque jour, et qui ont déjà dépassé 25 000, et les destructions aveugles des biens, ont accru le nombre aussi bien des personnes déplacées à l'intérieur du pays, que des réfugiés syriens en quête de localités plus sécurisantes dans les États voisins. La Turquie, la Jordanie et le Liban notamment accueillent le grand lot des réfugiés estimés aujourd'hui à plus de 250 000, parmi lesquels des femmes et des enfants qui y affluent, fuyant les massacres, les exécutions sommaires, les enlèvements et toutes sortes de violations des droits humains. Cette situation constitue une véritable catastrophe humanitaire, tant sur le territoire de la Syrie même que sur ceux des pays d'accueil. À tous égards, elle s'aggrave au fur et à mesure que les combats se durcissent et que le martyre du peuple syrien s'amplifie.

Le Togo tient ici à remercier les pays d'accueil pour les sacrifices incommensurables qu'ils consentent pour protéger et venir en aide aux milliers de réfugiés qui arrivent dans un dénuement total, certains malades ou blessés. L'accueil des réfugiés constitue toujours un lourd fardeau aussi bien pour l'État qui les abrite que pour les organisations humanitaires qui s'emploient à fournir l'assistance. Les pays d'accueil ne sauraient porter à eux seuls cette lourde charge dont le coût ne pourrait être évalué, sans compter l'insécurité qu'elle engendre.

Mon pays invite par conséquent la communauté internationale dans son ensemble à continuer de s'engager davantage face au drame qui se déroule actuellement en Syrie en apportant une aide matérielle et financière accrue pour les besoins des réfugiés et des déplacés syriens. Je saisis l'occasion de cette réunion pour saluer les efforts déployés jusqu'ici par les États, les entités du système des Nations Unies et les organisations humanitaires, ainsi que leurs personnels qui, à l'intérieur de la Syrie et dans les camps des réfugiés, s'emploient à porter aux populations le secours et l'assistance requis par leur état.

Au-delà des paroles de soutien et des actes accomplis sur le terrain en faveur des réfugiés et des personnes déplacées, il importe que nous définissions des stratégies pour réorganiser et soutenir l'action humanitaire. Tel est l'objectif de cette rencontre, puisque toutes les autres initiatives de règlement pacifique du conflit ont jusqu'alors échoué.

Du point de vue de mon pays, les stratégies à mettre en place devraient inclure l'adoption de mesures, au plan national ou régional, pour venir en aide aux populations syriennes déplacées à l'intérieur ainsi qu'à celles réfugiées à l'extérieur. Parallèlement, nous devrions, sans complaisance, mettre les parties de tous bords devant leurs responsabilités quant au respect des instruments juridiques internationaux pertinents du droit humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Il incombe que les violations avérées de cette responsabilité de protéger, qui incombe à toutes les parties, soient examinées dans le cadre d'une lutte contre l'impunité devant mener les personnes responsables à répondre de leurs actes devant des juridictions nationales ou internationales.

Il est du devoir du Conseil de sécurité d'envoyer un message fort, sans a priori, à toutes les parties à ce sujet, car il ne fait l'ombre d'aucun doute que les forces qui combattent en Syrie ont commis et continuent de commettre des violations graves du droit international, des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le rapport de février 2012 (A/HRC/19/69) de la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, adressé au Conseil des droits de l'homme, laisse déduire que ces violations sont commises aussi bien par les forces gouvernementales que par les groupes armés antigouvernementaux. Plusieurs mois après ce constat de ces violations et actes qui choquent la conscience de l'humanité, force est de constater qu'elles se sont aggravées du fait de l'intensité des combats, de l'entrée en action des avions de guerre, du recours aux attentats terroristes et de la perpétration de massacres de masses dont ont été victimes, sans distinction, hommes, femmes et enfants.

Dans ce catalogue d'actes constitutifs de violation des droits humains, figurent les entraves à la fourniture de l'assistance humanitaire. Mon pays appelle toutes les parties à éviter ces actes et les engage à ouvrir des corridors humanitaires afin de permettre de porter de l'aide aux populations qui en ont cruellement besoin. Les travailleurs humanitaires devront eux aussi être protégés pour remplir cette mission dangereuse. Sur la question, nous réaffirmons que la fourniture de l'assistance humanitaire devrait intervenir dans le cadre du respect de la souveraineté de la Syrie elle-même, ainsi que des pays voisins qui absorbent le flux ininterrompu des réfugiés.

Le conflit syrien n'échappera pas à l'ordre traditionnel de règlement des conflits. Sa fin passera nécessairement par le dialogue, qu'une partie ait gagné ou perdu la lutte. La Syrie aura besoin de toutes ses filles et de tous ses fils pour se reconstruire. Les Syriens devront se réconcilier à l'issue de cette tragédie qu'ils traversent actuellement. Mais le dialogue et la réconciliation ne doivent pas attendre encore longtemps, il faut qu'ils commencent maintenant. Et pour ce faire, les combats doivent cesser.

Le message que le Conseil de sécurité a envoyé depuis le début de la crise, sans pour autant réussir à le faire appliquer sur le terrain, est toujours d'actualité : il faut que les combats cessent pour donner la chance à la diplomatie d'amener les Syriens, dans toutes leurs composantes communautaires, politiques, ethniques et religieuses, à dialoguer pour le retour de la paix dans leur pays.

Cette idée de dialogue a été soutenue par la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, qui demeure convaincue que le seul moyen possible de mettre fin aux violences réside dans un dialogue sans exclusive qui conduise à un règlement négocié assurant effectivement le respect des droits de l'homme de l'ensemble de la population du pays.

L'ONU doit continuer de s'investir dans le règlement politique de cette crise, et M. Brahimi aura la lourde responsabilité de réaliser les attentes légitimes du peuple syrien. Le soutien sans faille de la communauté internationale, en particulier du Conseil, lui est indispensable pour réussir sa mission. Nous sommes tous d'accord qu'il nous faut venir en aide aux réfugiés, mais nous sommes tous conscients aussi que la solution à cette crise est politique. Alors nous savons tous ce qui nous reste à faire pour une solution définitive.

Mme Rice (États-Unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, d'avoir organisé cette importante séance.

Nous sommes réunis en une heure sombre, moins d'une semaine après certaines journées les plus sanglantes depuis que le régime syrien a commencé sa répression, il y a près de 18 mois. Les États-Unis sont scandalisés par les exécutions sommaires et les bombardements qui ont tué des centaines de Syriens à Darayya à la fin de la semaine dernière. Les récits d'attaques aériennes contre des hôpitaux, des boulangeries et des queues pour le pain à Alep rappellent les pires atrocités de conflits antérieurs. La communauté internationale promet depuis longtemps de ne plus jamais laisser de tels crimes se répéter. Pourtant, depuis un an et demi, le régime syrien mène une incessante et vicieuse campagne de terreur, et massacre sa propre population qui souffre. Bachar Al-Assad et ceux qui le soutiennent encore sont désormais responsables d'avoir tué plus de 20 000 Syriens et d'en avoir blessé des dizaines de milliers d'autres. Ils ont contraint des centaines de milliers de civils à fuir pour sauver leur vie.

Malgré un environnement déplorable sur le terrain et l'obstruction claire du Gouvernement syrien, nous travaillons avec d'autres acteurs afin de lutter contre la cruauté de Bachar Al-Assad et de sa clique. L'Organisation des Nations Unies, les organisations internationales, les États-Unis, de nombreux pays à travers le monde ainsi que des organisations humanitaires syriennes et autres envoient en toute hâte une aide vitale à des centaines de milliers de civils qui en ont un besoin urgent. L'ONU indique que jusqu'à de 2,5 millions de Syriens ont actuellement besoin d'aide. Nous saluons les travailleurs humanitaires, qui risquent leur vie pour sauver celle des autres, et pleurons ceux qui ont fait l'ultime sacrifice. Toutes les parties, en particulier le Gouvernement syrien, doivent autoriser un accès sûr, complet et sans entrave aux humanitaires afin qu'ils puissent sauver les vies actuellement en jeu.

Les États-Unis soutiennent fermement la mise en œuvre intégrale et immédiate du plan d'intervention humanitaire en Syrie, qui a été approuvée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et par le Gouvernement syrien. La moitié seulement des 180 millions de dollars nécessaires pour répondre aux premiers besoins humanitaires en Syrie a été fournie. Le plan d'intervention régional révisé des Nations Unies pour la Syrie, qui aide les pays voisins accueillant des réfugiés, est lui aussi insuffisamment financé.

Mon gouvernement essaie par tous les moyens de fournir une aide humanitaire aux personnes touchées par la violence en Syrie. Cette année, les États-Unis ont déjà fourni près de 82 millions de dollars à l'ONU et à d'autres agences humanitaires pour faire face à la crise humanitaire en Syrie. Notre aide a nourri affamés et bandé les plaies du plus grand nombre possible de victimes d'Al-Assad que nous parvenons à atteindre. Nous contribuons à protéger les personnes déplacées et les réfugiés, essayons de sauver les enfants de la malnutrition et de la maladie et aidons à garantir une quantité suffisante d'eau, l'assainissement et l'hygiène. Notre assistance permet également la coordination humanitaire et offre un appui logistique aux organismes de secours.

Nous sommes profondément reconnaissants envers les autres États Membres qui ont également fait des dons importants. Nous demandons instamment à tous les Membres d'accroître leurs contributions pour combler les déficits,

d'agir en étroite coordination avec l'ONU afin d'éviter la mise en place de systèmes d'intervention humanitaire parallèles. Nous apprécions tout particulièrement la générosité de la Turquie, de la Jordanie, du Liban, de l'Iraq et d'autres pays qui ont ouvert leurs frontières aux civils fuyant la violence et la persécution. Nous sommes prêts à continuer de fournir le soutien nécessaire. Nous appelons toutes les parties concernées à garantir un passage sûr à ceux qui cherchent à fuir. Les États-Unis sont profondément troublés par les retombées de la violence en Syrie sur les pays voisins, en particulier le Liban, où le Gouvernement libanais et les forces de sécurité doivent contrôler des flambées de violence.

Mais ce n'est pas, à la base, une crise humanitaire. Il s'agit d'une crise politique provoquée par la cruauté et la dureté du régime d'Al-Assad. Aucune aide humanitaire ne mettra fin à l'effusion de sang et aux souffrances. Cela ne cessera que le jour où Al-Assad partira et que débutera une transition pacifique vers la démocratie, dirigée par les Syriens. Cela reste notre objectif et doit être l'objectif de toutes les nations de bonne volonté. Nous nous félicitons de la nomination de l'Envoyé spécial conjoint, M. Brahimi, et appuyons pleinement ses efforts pour mettre fin à la violence et ouvrir la voie à une transition politique.

Parallèlement, les États-Unis et leurs partenaires continueront de travailler avec l'opposition syrienne et d'impliquer tous les secteurs de la société pour aider les Syriens à mettre en place un gouvernement qui représente l'ensemble de ses citoyens, promeut leurs droits fondamentaux, respecte l'état de droit et répond aux aspirations de son peuple. Nous sommes fiers de contribuer à former des militants de la société civile et de fournir aux Syriens le matériel qui leur permet de communiquer en toute sécurité les uns avec les autres, de sensibiliser le monde extérieur et de fournir la preuve des atrocités du régime. Nous encourageons les efforts déployés par l'opposition afin d'unir la population sur un plan de transition commun qui propose un avenir viable et sûr à tous les Syriens. Nous continuerons d'étendre et d'intensifier ces efforts, et nous n'aurons de cesse de faire en sorte que les Syriens soient libres de réaliser leurs aspirations à se gouverner eux-mêmes et à vivre sans crainte.

Alors que le conflit fait rage, nous condamnons dans les termes les plus forts les meurtres illégaux commis par l'un ou l'autre camp. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les atrocités et les violations systématiques du droit international, et nous ne le ferons pas. Les auteurs de massacres de civils répondront de leurs actes. Nous nous félicitons des engagements pris par les chefs de l'Armée syrienne libre qui interdisent à leurs soldats de faire du mal aux civils, de maltraiter les prisonniers ou de tuer les combattants capturés. Nous vérifierons que ces promesses sont tenues. Nous demandons également à nouveau au Gouvernement syrien de s'abstenir d'utiliser ou de transférer des armes chimiques ou biologiques. Il incombe au Gouvernement syrien d'assurer la sûreté et la sécurité de ces armes et de leurs réserves.

Nous avons beaucoup entendu parler aujourd'hui de la souffrance des innocents et de la cruauté des coupables. Mon pays a été fondé sur la conviction que les gouvernements tirent leurs pouvoirs légitimes du consentement des gouvernés. De toute évidence, le régime d'Al-Assad a perdu le peu de légitimité dont il ait jamais bénéficié. La question n'est pas de savoir si ce régime va tomber. La question est de savoir quand, et à quel prix.

La responsabilité première de mettre fin au carnage incombe à Al-Assad et à sa clique. Mais les autres pays membres de la communauté internationale - en particulier nos collègues du Conseil - ont également des responsabilités propres. Malheureusement, quelques membres du Conseil de sécurité continuent d'empêcher cet organe de réagir efficacement. Un tel comportement est répréhensible. Pourtant, même à cette heure tragiquement tardive, il ne faut pas nécessairement maintenir le statu quo. Le peuple syrien sait pertinemment quels sont les pays qui se sont ralliés à sa cause légitime et ceux qui ont protégé un régime condamné et réduit au désespoir. Les États-Unis resteront engagés en faveur d'une démarche plus judicieuse - qui limite les atteintes à la sécurité régionale, écarte le risque d'une véritable guerre civile et permet la mise en place d'un nouveau gouvernement syrien responsable, qui défendra et respectera tous ses citoyens. En effet, très bientôt, Al-Assad perdra son emprise sanglante sur le peuple syrien. À ce moment-là, le Conseil devra intervenir pour aider le peuple syrien à panser ses plaies après la guerre et à reconstruire son pays meurtri. Quand ce jour viendra, le peuple syrien - et le monde - se souviendront qui était du mauvais côté de l'histoire et qui était du côté du peuple syrien.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*): Tout d'abord, je voudrais remercier la présidence française d'avoir organisé cette importante séance au titre du point de l'ordre du jour « La situation au Moyen-Orient », afin de discuter des conséquences humanitaires de la crise syrienne. Nous remercions également le Vice-Secrétaire général et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés de leurs exposés. Je voudrais également saluer la participation de plusieurs ministres à la séance d'aujourd'hui.

L'Azerbaïdjan reste vivement préoccupé par l'escalade de la violence et la détérioration de la situation

socioéconomique et humanitaire en Syrie. Du début de la crise à aujourd'hui, des incidents sporadiques se sont transformés en affrontements plus brutaux tandis que les capacités organisationnelles et militaires n'ont cessé d'augmenter, notamment le recours à une force excessive et des attaques aveugles contre des civils. En conséquence, des milliers de personnes ont perdu la vie dans cette spirale de violence et le nombre de civils tués ne cesse d'augmenter de jour en jour. Il est essentiel que toutes les violations des droits de l'homme et tous les abus fassent l'objet d'enquêtes approfondies et que leurs auteurs soient tenus responsables de leurs actes. Nous appelons de nouveau toutes les parties à cesser immédiatement tout acte de violence et à mettre pleinement en œuvre leurs engagements découlant du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

À mesure qu'augmente le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie et de réfugiés fuyant vers les pays voisins et que la situation humanitaire et sur le plan de la sécurité se détériore rapidement, nous sommes particulièrement préoccupés par le risque de voir l'ensemble de la région se déstabiliser. Nous félicitons les Gouvernements de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban et de la Turquie, pays qui sont eux-mêmes touchés par les répercussions de la crise, pour le soulagement et la protection qu'ils apportent aux réfugiés syriens.

Il faut prendre au sérieux les préoccupations exprimées par les pays voisins de la Syrie et les appels qu'ils ont lancés au sujet des conséquences de la poursuite et d'une nouvelle escalade de la crise. Ces pays doivent recevoir l'assistance et l'appui nécessaires pour relever les défis politiques, sécuritaires et humanitaires auxquels ils sont confrontés. Dans ce contexte, il est primordial que toutes les mesures concrètes appropriées soient prises pour veiller à ce que la crise en Syrie ne serve pas de prétexte pour organiser, fomenter, faciliter ou encourager des activités terroristes ou séparatistes contre d'autres États, en particulier les pays qui entourent la Syrie. Dans le même temps, il faut prêter une attention particulière aux informations faisant état des retombées de la crise syrienne sur d'autres régions.

À la suite du conflit en Syrie, environ 2,5 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Nous saluons les efforts entrepris jusqu'à présent par les organisations humanitaires internationales et les organismes de secours présents sur le terrain pour aider les personnes touchées par le conflit. Étant donné l'ampleur de la crise humanitaire, il convient d'étendre davantage l'accès à l'aide humanitaire et d'élargir le champ d'action des organisations avec lesquelles l'ONU et les autres organisations peuvent collaborer pour fournir des secours à ceux qui en ont besoin, conformément aux principes humanitaires et au droit international. Il est essentiel de répondre rapidement et avec des moyens importants à l'appel humanitaire lancé par les Nations Unies en faveur de la Syrie. Il faut impérativement apporter l'appui nécessaire à ceux qui en ont besoin à l'intérieur de la Syrie et dans les pays voisins.

Les résolutions pertinentes, ainsi que le communiqué de Genève du Groupe d'action, constituent une base solide pour orienter les efforts en vue d'un règlement politique qui comporte un processus politique inclusif et dirigé par les Syriens, pour répondre aux aspirations et aux préoccupations légitimes du peuple syrien. Il importe de tenir compte des obligations relatives à la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de la Syrie et de tous les autres États de la région et de les respecter pleinement.

Le travail important conduit par l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, doit se poursuivre. Nous souhaitons la bienvenue à M. Lakhdar Brahimi, nouveau Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, et lui souhaitons plein succès dans l'accomplissement de la tâche très importante et cruciale qui lui a été confiée, à savoir faciliter une solution pacifique. Il aura besoin de la pleine coopération de toutes les parties en Syrie et de l'appui de la communauté internationale pour réussir à débloquer la situation, pour que la violence cesse et que la paix et la stabilité soient rétablies en Syrie et dans la région entière, comme on l'espère depuis longtemps. Bien entendu, toutes les parties prenantes nationales doivent se montrer déterminées à résoudre la crise par des moyens pacifiques plutôt que par la voie militaire.

Dans ce contexte, il est essentiel que le Conseil de sécurité parle d'une seule voix, pour veiller à ce que les parties respectent leurs engagements et coopèrent avec le Représentant spécial de façon responsable et en toute bonne foi. Il importe également de maintenir la présence des Nations Unies sur le terrain pour appuyer la missions de bons offices du Secrétaire général, assurer une supervision internationale et continuer à recueillir en toute sécurité des informations indépendantes et impartiales sur le terrain. Nous espérons que ces efforts collectifs porteront finalement fruit et permettront de trouver un règlement pacifique à la crise syrienne et de mettre un terme aux souffrances humaines.

Pour terminer, en profitant de l'occasion offerte par l'examen de ce point spécifique de l'ordre du jour, nous ne pouvons qu'exprimer notre profonde préoccupation au sujet du processus de paix au Moyen-Orient qui est au point mort, étant donné qu'aucun progrès substantiel n'a été réalisé en

vue d'une reprise des pourparlers directs entre les parties. De toute évidence, une solution à ce problème est essentielle à l'instauration d'une paix durable, de la stabilité et de la sécurité dans l'ensemble de la région. Par ailleurs, le respect du droit international doit être une priorité absolue à cette fin. S'agissant d'assumant sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit réagir comme il se doit afin de mettre un terme aux pratiques et aux politiques illégales et veiller à ce que le droit international, les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient garantis et respectés.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Nous saluons l'initiative prise par la France de convoquer la séance d'aujourd'hui. Nous remercions le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, de ses évaluations. M. Guterres nous a également fait part d'informations de la plus haute importance. Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt les Ministres représentant les pays voisins de la Syrie.

La tournure prise par la situation humanitaire actuelle en Syrie ne peut bien entendu que nous inquiéter. Il y a de nombreuses victimes dans la population civile et un nombre croissant de réfugiés, qui atteint maintenant plus de 200 000. Le nombre de personnes déplacées dépasse le million et 2,5 millions de Syriens ont besoin d'aide. La situation est d'autant plus dramatique que le pays accueille aussi plus d'1,5 million de réfugiés de l'extérieur. Les conséquences de ce chaos sont ressenties par la majorité de la population.

La responsabilité de la situation des citoyens revient à toutes les parties en conflit. Nous en appelons aux dirigeants syriens et aux chefs de l'opposition, y compris l'opposition armée, afin qu'ils ne laissent pas la situation humanitaire continuer de se dégrader.

Nous notons les efforts du Gouvernement syrien en vue d'apporter de l'aide à ceux qui souffrent. Il est important qu'un plan ait été mis en place pour la coordination de l'aide humanitaire. Conformément à ce plan, les organisations humanitaires internationales et les organisations non gouvernementales se chargent du travail humanitaire en Syrie en coordination avec les autorités locales et le Croissant-Rouge arabe syrien. La plus grande partie de l'aide humanitaire aujourd'hui est destinée aux camps de réfugiés dans les pays voisins de la Syrie, qui ont vraiment besoin de cette aide. Toutefois, la population vivant en Syrie n'a manifestement pas reçu suffisamment de l'aide humanitaire qui est apportée par différentes voies. Il est urgent d'affecter des ressources supplémentaires pour porter secours à tous les Syriens touchés, notamment les personnes déplacées.

La Russie s'emploie activement à acheminer vers la Syrie une aide humanitaire, de façon bilatérale comme par le biais d'organisations internationales. Nous avons versé des dons ciblés de millions de dollars au Comité international de la Croix-Rouge, au Programme alimentaire mondial et au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et nous avons également apporté une aide humanitaire directe.

Nous saluons le travail effectué par les organisations internationales, à commencer par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, pour acheminer l'aide humanitaire internationale aux Syriens qui souffrent. Les organisations et entités humanitaires doivent pouvoir accéder aux lieux où se trouvent des réfugiés syriens dans les pays frontaliers afin de pouvoir évaluer correctement la situation et distribuer l'aide en conséquence. Nous soulignons l'importance de la mise en œuvre du plan régional d'aide aux réfugiés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

Les sanctions économiques et les restrictions imposées unilatéralement par certains États et entités régionales ont eu des conséquences négatives sur la situation humanitaire en Syrie. Nous nous élevons par principe contre ce type de pratiques. Ces sanctions imposées en contournant le Conseil de sécurité n'ont rien à voir avec des efforts véritables visant à contribuer à régler la crise syrienne. Elles ne font que compliquer la vie de tous les citoyens, les empêcher de faire face à leurs besoins fondamentaux et d'exercer librement leurs droits fondamentaux. Ce constat est non seulement le nôtre, mais il est partagé également par la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne. Nous appelons les États qui ont imposé ces sanctions à l'encontre de la Syrie à les lever immédiatement.

Nous considérons comme inadmissibles les tentatives de certains États de justifier par des arguments pseudo-humanitaires tout soutien financier, matériel, technique ou logistique aux groupes armés illégaux. Il est impératif, dans la conduite de ces activités humanitaires, de veiller au strict respect des principes de neutralité et d'impartialité. Disons-le sans détours : tout ce que nous avons entendu aujourd'hui ne correspond pas à ces critères. La règle veut que l'aide humanitaire reste strictement dans le cadre du droit international.

Il ne fait aucun doute que la principale cause des souffrances qu'endure le peuple syrien est la poursuite des hostilités. C'est pourquoi le cessez-le-feu constitue dorénavant la tâche primordiale. Il faut que toutes les parties belligérantes cessent leurs activités et tout affrontement armé et qu'elles portent ce conflit sur le terrain politique.

Toute autre option ne ferait qu'aggraver la crise, notamment sur le plan humanitaire.

Non seulement la violence ne diminue pas actuellement en Syrie, mais elle continue d'augmenter. Nous regrettons qu'en raison de la position prise par un certain nombre de membres du Conseil de sécurité nous n'ayons pas pu prolonger le mandat de la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne, qui a joué un certain rôle dissuasif en la matière.

À cet égard, le bureau du Représentant spécial conjoint à Damas, qui est actuellement mis en place, doit très rapidement commencer ses activités sur le terrain, dont nous espérons qu'elles aideront les Syriens à sortir du cercle vicieux de la violence. L'une des tâches concrètes à effectuer dans l'immédiat, selon nous, consiste à procéder à une enquête détaillée et impartiale sur toutes les circonstances qui entourent les derniers événements tragiques et les violences à l'encontre de civils.

La communauté internationale ne peut rester impassible face aux tentatives de certains éléments extrémistes et terroristes de déstabiliser davantage la Syrie, et notamment les actions de répression à l'encontre des minorités ethniques et religieuses.

Nous comptons que la séance d'aujourd'hui nous aide à renforcer le dénominateur commun entre toutes nos positions, afin de nous permettre d'accentuer notre influence sur les parties belligérantes et de les amener à cesser immédiatement l'effusion de sang, afin que puissent être résolus les problèmes humanitaires les plus pressants, d'autant plus que nous disposons en la matière d'une base de consensus sous la forme des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, du plan de Kofi Annan et du communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie.

C'est de fait en ce sens que la Russie entend continuer de travailler intensément avec le Gouvernement syrien et avec les groupes d'opposition. Nous appelons tous les autres membres responsables de la communauté internationale à faire de même.

Nous nous félicitons de la nomination de M. Lakhdar Brahimi au poste de Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie; nous entendons l'aider à promouvoir un règlement politique en Syrie et l'assurons de tout notre appui de principe.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : L'Afrique du Sud adresse ses remerciements à la délégation française pour l'organisation de cette séance opportune sur la situation humanitaire en Syrie. La séance d'aujourd'hui est une nouvelle occasion de procéder à une évaluation franche et honnête de la situation en général et de la crise humanitaire croissante en particulier.

Nous remercions le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, de sa déclaration d'aujourd'hui, comme nous remercions le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, de celle qu'il a également faite. Les deux déclarations brossent un tableau plutôt sombre de la situation humanitaire aussi bien en Syrie que dans les pays voisins touchés. Nous remercions également les Ministres des voisins immédiats de la Syrie - la Turquie, l'Iraq, la Jordanie et le Liban - de leurs déclarations. Il est important également que nous puissions écouter tout à l'heure le Représentant permanent de la Syrie s'exprimer directement sur l'évolution de la situation humanitaire dans son pays.

L'Afrique du Sud a déjà officiellement condamné la violence continuelle en Syrie et elle transmet ses sincères condoléances aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie du fait de cette crise syrienne.

Même si la séance d'aujourd'hui met essentiellement l'accent sur la situation humanitaire, il demeure essentiel que nous restions pleinement engagés dans la recherche d'une solution politique durable en Syrie. Les divisions au sein du Conseil lui ont fait perdre son rôle et sa capacité d'influer de façon constructive en faveur de la paix en République arabe syrienne, dans le cadre du mandat qui lui est confié par la Charte des Nations Unies. Il importe que le Conseil aborde cette crise de façon équilibrée en appelant et en amenant, par la pression, tous les camps à mettre fin à la violence, à décréter un cessez-le-feu et à se conformer à leurs obligations respectives au titre du plan en six points et du communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie.

Il est essentiel qu'un processus politique crédible soit soutenu par un effort international uni, cohérent, en vue d'une transition politique négociée menée par les Syriens et destinée à mettre en place une société démocratique pluraliste répondant aux aspirations légitimes de toute la population syrienne. Nous remercions, par conséquent, l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, de sa remarquable impulsion et de sa détermination de régler la crise syrienne de façon pacifique. Nous saluons la nomination de M. Brahimi au poste de Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des états arabes pour la Syrie, en la capacité et en la direction duquel nous avons toute confiance. Il peut compter sur le plein soutien de l'Afrique du Sud.

Nous souhaitons également saluer le rôle joué par la Mission de supervision des Nations Unies en République arabe syrienne qui a été, pour une période certes limitée, les yeux et les oreilles de l'Organisation sur le terrain et qui a travaillé dans des conditions très difficiles. La violence incessante et l'intransigeance des parties ont rendu impossible la poursuite de la tâche de la Mission.

En dépit de ce revers, nous sommes confiants que le bureau de liaison proposé par le Secrétaire général sera en mesure d'analyser la situation et de tirer parti des occasions propices à l'engagement d'un processus politique. Nous appelons les parties à coopérer avec le Représentant spécial conjoint et le bureau de liaison des Nations Unies afin de provoquer au plus tôt un dialogue politique crédible sous la direction et avec la prise en charge des Syriens.

Il va sans dire que l'effondrement de la Syrie aura nécessairement des retombées négatives sur la stabilité régionale au Moyen-Orient et qu'il pourrait même enclencher une lutte dangereuse et indésirable pour l'hégémonie régionale. Toute rupture du légendaire équilibre politique en faveur d'un pays ou groupe de pays au Moyen-Orient déclenchera sans doute une crise géopolitique susceptible de déstabiliser davantage une région déjà instable et fragile. Nous constatons déjà les retombées de la crise syrienne sur les pays voisins, en particulier le Liban.

L'Afrique du Sud réitère que la situation en Syrie ne pourra pas être réglée par des moyens militaires ou en aidant l'une des parties en présence, de manière militaire ou autre, à vaincre l'autre partie. Il convient peut-être, compte tenu des allégations selon lesquelles certains fournissent des armes à l'opposition, de se demander si fournir des armes à l'opposition en Syrie ne constitue pas une intervention militaire indirecte. Nous arguons qu'une approche militaire peut être pratique sur le court terme, mais qu'elle mettra sûrement à jour les lignes de faille du pays, avant d'aboutir à un conflit civil interminable, comme nous l'avons vu dans d'autres situations où des solutions de cette nature ont été recherchées sans tenir aucun compte des dynamique et contextes politiques internes.

Nous espérons que des prétextes humanitaires et de protection des civils ne seront pas invoqués pour effectuer un changement de régime en Syrie, du moins pas au nom du Conseil de sécurité. Nous rappelons que la Charte des Nations Unies affirme que

« Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. »

Il est évident, quelle que soit la mesure utilisée, que la situation humanitaire en Syrie est catastrophique, d'autant plus que le conflit se poursuit sans relâche, les parties semblant déterminées à se vaincre l'une l'autre par des moyens militaires, sans aucun égard pour les souffrances humaines qu'elles occasionnent. Avec plus de 2,5 millions de personnes dans le besoin, y compris près d'1,2 million de personnes déplacées, la situation est réellement tragique, et elle touche aussi les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants.

L'Afrique du Sud apprécie le travail que l'ONU effectue par le truchement de programmes de secours tels que le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour la population, ainsi que ses efforts pour soulager la situation humanitaire, qui est aggravée, entre autres, par des pénuries de commodités élémentaires, ainsi que par des déplacements internes et internationaux. Nous tenons également à remercier d'autres organismes de secours humanitaires, comme le Croissant-Rouge arabe syrien et les nombreuses organisations non gouvernementales nationales et internationales dont les agents risquent leur vie et consacrent d'importantes ressources à aider la population syrienne.

Si nous avons entendu de nombreuses inquiétudes quant à la situation humanitaire en Syrie, nous n'avons toutefois vu que très peu d'actions visant à fournir les ressources nécessaires aux secours humanitaires. À cet égard, nous rendons hommage à l'action de la Coordinatrice des secours d'urgence des Nations Unies, Mme Valerie Amos, qui s'est rendue en Syrie et a pris langue avec les autorités syriennes au sujet de la situation humanitaire. La coopération des autorités et de l'opposition syriennes pour faciliter l'accès humanitaire doit également être saluée et encouragée.

La situation des réfugiés est tout aussi préoccupante. À mesure que le conflit se poursuit, le nombre de personnes qui fuient vers les pays voisins pour y trouver refuge augmente de manière spectaculaire. Ce qui est inquiétant à cet égard est que ces personnes fuient vers des pays déjà confrontés à leurs propres défis. Ce qui est encore plus inquiétant est que, si les Syriens fuient leur pays, la Syrie abrite elle-même d'importantes communautés de réfugiés venus de la Somalie, de l'Iraq, du Soudan et de l'Afghanistan, ainsi que plus de 500 000 Palestiniens. Il n'est pas surprenant que les personnes déplacées se préoccupent de leur avenir, car elles sont sans aucun doute dans une situation précaire, sans autre

possibilité que de rentrer dans leur pays, qu'elles ont fui pour des raisons similaires.

Il est indéniable que la situation des réfugiés fait peser une pression croissante sur les pays voisins que sont la Turquie, l'Iraq, le Liban et la Jordanie, qui accueillent tous des réfugiés. Nous devons les féliciter d'offrir un refuge et d'apporter de l'aide à ces personnes sans espoir. Nous devons également remercier le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et les autres organismes de secours humanitaires, pour l'aide qu'ils apportent afin de soulager le fardeau des réfugiés syriens. Au vu de l'aggravation de la crise humanitaire en Syrie et de la pénurie apparente de fonds, nous exhortons la communauté internationale, notamment les pays de l'ensemble de la région du Moyen-Orient, à répondre à l'appel humanitaire lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et par le plan de gestion régionale de la situation des réfugiés syriens.

Pour terminer, l'Afrique du Sud réaffirme que toutes les parties syriennes doivent assumer la responsabilité de mettre un terme immédiat à la violence et s'engager à restaurer la paix. Quant au Conseil, il est désormais crucial et plus urgent que jamais que nous mettions de côté nos différences fondées sur des intérêts nationalistes étroits afin d'empêcher la Syrie et la région de sombrer totalement. La communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, doit œuvrer dans un esprit uni pour trouver une solution à la situation en Syrie avant qu'il ne soit trop tard.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, et le Haut-Commissaire, M. Guterres, pour leurs exposés. Je voudrais également remercier la présidence française d'avoir pris l'initiative de convoquer le débat d'aujourd'hui, qui intervient à un moment crucial.

Le peuple syrien a d'urgence besoin de notre appui. Nous avons entendu aujourd'hui que la situation humanitaire est dramatique et qu'elle empire de jour en jour. Nous remercions les Gouvernements et les peuples de la Jordanie, du Liban, de la Turquie et de l'Iraq, et nous les félicitons de l'appui crucial qu'ils ont apporté aux familles syriennes qui fuient la violence brutale du régime d'Al-Assad et de ses milices.

Mon gouvernement, dans le cadre de ses efforts internationaux, offre un appui financier substantiel aux initiatives de secours entreprises par les organismes des Nations Unies et par le Comité international de la Croix-Rouge, tant en Syrie que dans les pays voisins. Je peux assurer au Conseil que nous allons poursuivre sur cette lancée. Il est essentiel d'améliorer l'accès humanitaire en Syrie afin d'aider les personnes dans le besoin. Nous appelons donc toutes les parties à faciliter l'accès humanitaire dans toute la Syrie.

La situation humanitaire ne s'améliorera pas tant que le people syrien vivra dans la peur. Les attaques constantes du régime d'Al-Assad sur les civils et les violations massives des droits de l'homme doivent cesser. Le recours aux armes lourdes, aux hélicoptères et avions de combat montre la brutalité extrême de Damas à l'encontre du peuple syrien. Le débat d'aujourd'hui survient également quelques jours après des informations faisant état d'un nouveau massacre commis par le régime et ses milices contre les civils, notamment des femmes et des enfants.

Il faut que les auteurs de ces crimes en répondent. La commission d'enquête indépendante a tiré des conclusions importantes et établi une liste de ceux qu'elle considère comme responsables. Cela nous donne une base solide pour envisager les mesures de suivi possibles, notamment par la Cour pénale internationale. Nous appelons également l'opposition à respecter le droit international humanitaire et à protéger les civils. Un leadership et un engagement plus prononcés sont nécessaires. La publication d'un code de conduite pour l'Armée syrienne libre marque une première étape dans la bonne direction. Le droit humanitaire s'applique à tous les camps.

Mon gouvernement continuera d'œuvrer en faveur d'un règlement politique de la crise. Cela inclut une transition politique visant à restaurer une Syrie démocratique et tolérante qui accueille tous les Syriens et assure leurs droits fondamentaux, quelle que soit leur origine ou leur religion. Les Nations Unies doivent conserver un rôle central pour appuyer le peuple syrien dans sa quête d'un règlement politique et engager une transition démocratique. Il en va de même pour la Ligue des États arabes, qui a joué un rôle actif et constructif dès le départ. Je voudrais assurer le Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi, que l'Allemagne lui apportera son plein appui dans la tâche difficile qui l'attend.

Nous sommes également en contact fréquent avec l'opposition, tant bilatéralement qu'au sein du Groupe des amis de la Syrie, afin de préparer le terrain pour la Syrie de l'après Al-Assad. Il est dans l'intérêt de tous d'éviter un effondrement total de la Syrie, qui ferait également peser une menace sérieuse sur la stabilité régionale. Notre position est claire : le Président Al-Assad n'a aucun avenir dans la

nouvelle Syrie. Nous l'exhortons à abandonner le pouvoir pour éviter de nouvelles effusions de sang.

Les stocks d'armes chimiques de la Syrie constituent une menace grave. L'emploi d'armes chimiques provoquerait une escalade désastreuse de la situation aux conditions imprévisibles pour la Syrie et pour l'ensemble de la région. Nous engageons instamment la Syrie à respecter de manière rigoureuse et au titre du droit international ses obligations de ne pas recourir à des armes chimiques, quelles que soient les circonstances. Nous appelons également la Syrie à garantir dans des conditions de sécurité le stockage de ces armes de destruction massive.

M. Vinay Kumar (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Vice-Secrétaire général, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et les Ministres de l'Iraq, de la Jordanie, du Liban, de la Turquie, de la Colombie, de la France, du Maroc, du Togo et du Royaume-Uni pour leur participation à la présente séance et pour leurs déclarations.

Depuis le début de la crise en Syrie, en mars 2011, la situation n'a cessé de se détériorer. Plus de 2,5 millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire, plus d'1 million sont déplacées à l'intérieur du pays, et plus de 200 000 sont des réfugiés. La poursuite des opérations militaires par toutes les parties a empêché l'acheminement nécessaire et opportun d'une aide humanitaire aux personnes dans le besoin. À ce jour, les efforts consentis par la communauté internationale n'ont pas permis de résoudre la crise, dont les effets se font de plus en plus ressentir sur l'ensemble de la région.

Malheureusement, aucune des deux parties au conflit syrien n'a respecté ses obligations au titre du plan en six points approuvé par les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). Le conflit n'a cessé de se militariser et est exploité par des groupes terroristes bien connus. Nombre d'attentats terroristes ont été perpétrés contre des institutions d'État et des infrastructures publiques. Toutes les parties se sont rendues coupables de violations flagrantes des droits de l'homme. Malheureusement, au lieu de s'engager sérieusement dans un processus politique national, les parties syriennes ont choisi la solution militaire pour réaliser leurs objectifs.

Nous condamnons avec force toute la violence et toutes les violations des droits de l'homme, quels qu'en soient les auteurs. Nous condamnons également dans les termes les plus vifs possibles les actes terroristes qui ont été et continuent d'être commis en Syrie. Nous appelons toutes les parties, syriennes aussi bien qu'étrangères, à se dissocier des groupes terroristes et à veiller à n'accorder aucun espace ni aucune justification aux actes de terrorisme.

Au vu des circonstances qui prévalent actuellement en Syrie, la communauté internationale doit agir de concert et de toute urgence et envoyer un message commun aux parties syriennes les enjoignant à renoncer à leur approche militaire et à résoudre la crise au travers d'un processus politique national ouvert à toutes les parties. Il n'y a pas d'autre moyen de parvenir à une cessation durable, par toutes les parties, de la violence sous toutes ses formes. C'est aussi le seul moyen de mettre fin aux violations des droits de l'homme et de créer un climat propice à l'acheminement sans entrave et dans des conditions de sécurité d'une assistance humanitaire extrêmement nécessaire. La militarisation continue du conflit aura pour conséquence non seulement de rendre une solution politique plus difficile, mais aussi d'exacerber la situation humanitaire. À cet égard, toute militarisation de la situation humanitaire aggravera les conditions de sécurité et humanitaires de millions de Syriens, ce qu'il faut donc éviter.

Pour aider les parties syriennes à changer de voie et à traiter de la crise par le biais d'un dialogue politique, il importe que toutes les parties, à l'extérieur comme à l'intérieur de la Syrie, respectent intégralement les obligations que leur imposent les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012). Il faut convaincre les parties de mettre en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le communiqué final publié le 30 juin à Genève.

L'Inde est convaincue de la grande importance pour l'ONU de maintenir un contact actif avec les parties syriennes et les autres parties prenantes dans la quête d'une solution. Une action unilatérale, quelle qu'elle soit, ne réglera pas la crise. Elle ne fera qu'exacerber le problème et accroître l'instabilité et la violence, même au-delà des frontières de la Syrie. Nous croyons aussi que c'est aux Syriens qu'il appartient de choisir leurs dirigeants par la voie démocratique. La tâche de la communauté internationale, représentée par l'ONU, est d'aider les parties syriennes dans ce processus.

L'Inde n'a cessé d'appeler à des efforts internationaux - et de les appuyer – en vue d'aider les parties syriennes à résoudre cette crise et à rétablir la paix par la voie du dialogue et de processus politiques. C'est pourquoi nous avons appuyé avec forces les efforts de l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan. Nous nous félicitons aujourd'hui de la nomination de M. Lakhdar Brahimi en tant que nouveau Représentant spécial et exhortons toutes les parties, syriennes et étrangères, à coopérer de bonne foi avec lui afin

que la crise syrienne soit réglée sans nouvelle effusion de sang.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé et de présider la présente séance qui appelle notre attention sur la situation humanitaire tragique en Syrie. Nous regrettons l'absence de notre Ministre des affaires étrangères en raison d'un engagement antérieur - une mission officielle. Nous saluons la présence parmi nous des Ministres des affaires étrangères de la Jordanie, de la Turquie, du Liban, de l'Iraq, du Royaume-Uni, du Maroc, de la Colombie et du Togo. Nous remercions également le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, M. António Guterres, pour leurs exposés.

Il est difficile de séparer la situation humanitaire de la situation politique de la Syrie. Cette question, inscrite à notre ordre du jour depuis près d'un an, a abouti à l'adoption des résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), et à l'évolution de la situation, bien connue de tous. Ce conflit interne a provoqué une crise humanitaire, laquelle risque d'entraîner une aggravation du conflit. Le dernier rapport de la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne (A/HRC/19/69) et les attaques survenues récemment à Damas et à Alep signalent une intensification des actes de violence dans le pays. Les batailles qui se livrent dans les villes, sans égard pour la population civile du fait notamment de l'utilisation d'artillerie lourde, de chars, d'hélicoptères et d'avions, doivent cesser. On dit que c'est facile, mais chacun sait comme il est difficile de persuader les parties à un conflit de déposer les armes.

Lorsque cela ne se produit pas, nous appelons non seulement le Gouvernement, mais aussi l'opposition armée, à respecter les droits de l'homme de la population civile et à éviter toute action susceptible d'être, ultérieurement, qualifiée de crimes de guerre, notamment les assassinats, les exécutions extrajudiciaires et la torture. L'idée de créer des zones protégées à l'intérieur du territoire syrien commence à faire son chemin. Cela présente des avantages évidents mais soulève également des questions juridiques et pratiques que le Conseil n'a pas examinées.

Nous tenons ce débat, et pendant ce temps, le nombre de réfugiés syriens ne cesse d'augmenter, de jour en jour. À cet égard, il faut louer les efforts déployés par des pays comme la Turquie, le Liban, l'Iraq et la Jordanie pour accueillir ces populations. Il faut également se féliciter, et avec force, des efforts consentis par l'ONU, en particulier par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour répondre aux besoins les plus urgents de la population touchée, notamment les personnes déplacées. Le personnel humanitaire s'acquitte d'une tâche héroïque dans des conditions difficiles et dangereuses, confronté très souvent à la mauvaise volonté des autorités et aujourd'hui, à l'insuffisance de fonds conjuguée à l'augmentation du nombre des victimes de la violence, qui sont essentiellement des femmes et des enfants.

C'est pourquoi, tout en respectant les normes du droit international humanitaire, le Gouvernement syrien doit permettre l'accès de l'assistance humanitaire à sa population. On ne peut pas priver ces personnes d'un accès approprié aux services médicaux et à l'aide, ainsi qu'à l'eau et à la nourriture. C'est aussi pourquoi nous appelons la communauté internationale à continuer de fournir une aide humanitaire pour aider les personnes touchées.

Pour terminer, nous pensons que l'on peut encore empêcher la propagation de la violence en Syrie. À notre avis, nous ne pouvons pas laisser commettre davantage d'actes de violence ou de violations des droits de l'homme par l'un ou l'autre camp, et nous pouvons encore moins autoriser que de tels actes restent impunis, alors qu'ils augmentent en intensité et en brutalité. En tant que membres de la communauté internationale, nous avons l'obligation de promouvoir la vérité, la transparence et la responsabilité de tous les auteurs de ces violations. Et, par-dessus tout, nous devons entreprendre les plus grands efforts possibles pour empêcher que d'autres atrocités soient commises. À cet égard, nous tenons à remercier publiquement M. Kofi Annan pour son dévoué service, et souhaitons la bienvenue à M. Lakhdar Brahimi, à qui nous exprimons notre plein appui.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Vice-Secrétaire général Jan Eliasson et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés António Guterres de leurs exposés, et remercions également la France d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui. Nous sommes aussi reconnaissants à tous les Ministres qui nous ont rejoints cet après-midi.

Le grand nombre de personnes déplacées et de celles qui ont trouvé refuge dans les pays voisins témoigne de la manière dont la crise incessante en Syrie impose un lourd tribut à la population civile. Nous saluons les efforts déployés par les pays voisins, notamment la Turquie, la Jordanie, l'Iraq et le Liban, pour fournir de l'aide humanitaire et un abri aux personnes déplacées. Ayant accueilli des millions de réfugiés afghans pendant des décennies, le Pakistan connaît l'ampleur de la responsabilité qu'entraînent de telles situations. Il est clair que la communauté internationale est tenue de leur apporter un appui sans réserve.

La première évaluation conjointe des besoins réalisée par l'ONU, l'Organisation de la coopération islamique et le Gouvernement syrien avait suscité l'optimisme en montrant que les choses pourraient commencer à évoluer dans la bonne direction. Toutefois, les événements ultérieurs ont anéanti tous les espoirs. Nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de garantir l'accès à l'aide humanitaire, en particulier pour ceux qui en ont un besoin urgent.

La crise humanitaire actuelle en Syrie ne saurait être traitée isolément. Elle doit être considérée de manière globale. Le règlement des conflits par la violence est contraire aux idéaux mêmes que professe l'ONU. Les divergences politiques doivent se régler grâce à un dialogue ouvert auquel participent tous les protagonistes.

Le peuple syrien a suffisamment souffert. L'effusion de sang doit prendre fin immédiatement en Syrie. Nous condamnons fermement l'usage de la force par toutes les parties en Syrie. Les Syriens ont besoin d'une scène politique pour retrouver l'équilibre sociétal qui est tellement essentiel à la consolidation de la paix.

La responsabilité d'assurer la sûreté et la sécurité du peuple syrien incombe au premier chef au Gouvernement syrien. Nous appelons celui-ci à veiller à ce que les droits de tous ses citoyens soient protégés, conformément à ses obligations nationales et internationales. L'opposition syrienne doit également renoncer à l'usage de la force.

Il est essentiel que le Gouvernement syrien et les autres forces créent les conditions nécessaires à un dialogue national et à la réconciliation. Ce n'est que par un dialogue sans exclusive et un processus politique que la Syrie peut prendre le cap d'un avenir stable, sûr et prospère. L'utilisation irresponsable et aveugle des armes, par qui que ce soit, doit cesser immédiatement.

Malheureusement, les efforts déployés par la communauté internationale n'ont pour l'instant pas porté fruit, car la violence ne cesse de s'aggraver. L'on a besoin d'idées nouvelles et de se démarquer des positions établies. Nous continuons de penser que le plan en six points présenté par l'Envoyé spécial conjoint sortant, Kofi Annan, proposait la meilleure solution possible pour mettre fin au conflit fratricide qui se déroule en Syrie. Nous appelons de nouveau le Conseil à envoyer un message uni à toutes les parties pour les prier de parvenir à un règlement pacifique du conflit en Syrie.

Nous nous félicitons de la nomination du Représentant spécial conjoint, M. Lakhdar Brahimi. Il a besoin de notre appui total pour mener à bien sa mission, qui est de mettre fin de manière pacifique aux tueries et à la violence en Syrie. Nous demandons instamment à toutes les parties, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de coopérer avec l'Envoyé spécial conjoint pour garantir le succès de sa mission. Une communauté internationale agissant avec unité et clarté de vues constitue le dernier espoir des Syriens. Notre objectif ultime demeure une solution politique conduite par les Syriens eux-mêmes, sans ingérence extérieure.

La crise actuelle en Syrie ne doit pas détourner l'attention de la communauté internationale de la question palestinienne non résolue, qui reste au cœur des tensions et du conflit dans la région du Moyen-Orient. Le Pakistan condamne les colonies israéliennes illégales sur le sol palestinien et les efforts visant à changer le caractère arabe de la Terre sainte. Le Pakistan appuie le droit inaliénable du peuple palestinien à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant et viable sur le territoire palestinien, avec Al-Qods Al-Charif comme capitale.

Pour finir, je tiens à rappeler que nous restons attachés à un règlement pacifique de la crise en Syrie et continuerons de soutenir les efforts de l'Envoyé spécial conjoint à cet égard. Nous pensons que la nécessité du moment est de relancer les efforts visant à un règlement politique. Le plan en six points et le communiqué final de la réunion du Groupe d'action pour la Syrie offrent une base solide à cette fin. La communauté internationale doit essayer de s'en inspirer dans un esprit constructif.

M. Moraes Cabral (Portugal) : Le Portugal tient à remercier la France de l'organisation de ce débat qui tombe à point nommé.

Mois après mois, le monde assiste, impuissant, au déferlement de la répression la plus brutale contre un peuple qui, pourtant, ne réclame que la reconnaissance et le respect de ses droits les plus élémentaires. À ces demandes légitimes, le régime de Damas ne sait répondre que par la force, bombardant des civils à l'arme lourde, détruisant des quartiers entiers, tuant et blessant par milliers et forçant d'autres milliers à l'exil.

Nous avons trop tardé à mettre fin à cette situation atroce et inacceptable. Nous avons trop longtemps manqué à notre devoir en tant que Conseil de sécurité et permis que les pires violations des droits fondamentaux se poursuivent comme si de rien n'était. Le débat d'aujourd'hui amènera, nous l'espérons vivement, le sursaut indispensable de la conscience internationale, et finalement une nouvelle volonté d'agir en commun pour mettre fin à cette tragédie et à la souffrance de tout un peuple.

Nous avons entendu M. Eliasson et M. Guterres sur l'étendue et la gravité de la situation. Je les remercie

sincèrement de leurs déclarations. Nous l'avons aussi entendu de la part des Ministres iraquien, jordanien, libanais et turc, dont je salue la présence et que je remercie de leurs importantes contributions à notre débat.

Nous sommes en effet devant une véritable catastrophe humanitaire qui, au-delà de son impact direct sur le peuple syrien, risque de déstabiliser davantage toute une région déjà bien fragile. Le pire c'est que cette situation s'aggrave encore chaque jour, à la mesure de l'intensification de la violence et de la répression.

(l'orateur poursuit en anglais)

Comme je l'ai dit, cette tragédie humaine aurait pu être évitée si le Gouvernement syrien n'avait répondu aux aspirations légitimes du peuple syrien par la force brutale à l'état pur et en recourant à l'utilisation de chars, d'hélicoptères et d'avions de combat contre des civils.

Que les choses soient claires : ces actions sont illégales au regard du droit international et totalement inacceptables, peu importent les circonstances. L'impact humanitaire de la violence croissante perpétrée par le Gouvernement à l'encontre de simples citoyens, y compris des femmes et des enfants, est extrêmement grave et met des centaines de milliers de personnes en danger. Comme nous l'avons entendu, les chiffres sont totalement inacceptables.

Des familles entières ont été arrachées à leurs foyers. Des milliers de personnes sont privées des services essentiels. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables. D'importantes communautés de réfugiés à l'intérieur de la Syrie ont elles aussi été gravement touchées, qu'elles soient palestiniennes, iraquiennes ou d'autres nationalités.

Cette situation tragique représente un énorme fardeau pour les communautés d'accueil, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Syrie. En outre, comme nous l'avons entendu, les mécanismes d'intervention et les réseaux de soutien locaux ont atteint la limite de leurs capacités et ne peuvent plus répondre à ces besoins considérables et urgents. Dans les pays d'accueil voisins, les ressources d'aide humanitaire seront bientôt épuisées.

Le Portugal remercie sincèrement les Gouvernements et les peuples du Liban, de l'Iraq, de la Jordanie et de la Turquie de la générosité, de la solidarité et de l'altruisme dont ils ont fait preuve en accueillant tous ceux qui fuient la persécution et la répression violente en Syrie. Nous tenons également à saluer les efforts héroïques des organisations humanitaires sur le terrain, qui, en dépit de nombreuses difficultés et de risques liés à la sécurité, continuent de travailler avec diligence, apportant des secours à un nombre croissant de personnes qui en ont désespérément besoin. De toute évidence, il faut accroître d'urgence l'aide humanitaire en Syrie et l'appui aux pays qui hébergent des réfugiés syriens. Il importe de répondre à leurs besoins sans tarder, afin d'aider tous les Syriens dans le besoin, aussi bien à l'intérieur de la Syrie qu'en dehors de ses frontières. Nous rappelons également les engagements humanitaires pris par le Gouvernement syrien au titre du plan en six points, et nous demandons instamment aux autorités syriennes d'élargir l'accès humanitaire dans le pays. Enfin, nous soulignons les obligations qui incombent à toutes les parties en vertu du droit international humanitaire et nous les appelons à respecter les civils et à tout mettre en œuvre pour garantir un accès humanitaire sans entraves aux personnes dans le besoin.

Depuis plus de 18 mois maintenant, le Gouvernement syrien s'efforce d'écraser l'opposition par une répression brutale et généralisée et des violations systématiques et flagrantes des droits de l'homme. Ce gouvernement a tué, mutilé et torturé, et continue de le faire.

Le Portugal condamne vivement toutes les violations des droits de l'homme et exactions, qui ne doivent absolument pas être tolérées, quels qu'en soient les auteurs. Quiconque comment ces violations et exactions doit rendre des comptes, et tel sera effectivement le cas. Nous déplorons que le Gouvernement syrien ait refusé de tirer parti de toutes les occasions de rechercher un règlement politique à la situation actuelle. On l'a notamment constaté quand il a refusé de dialoguer avec l'Envoyé spécial conjoint, M. Kofi Annan, dans le cadre de ses efforts visant à mettre fin à la violence et à ouvrir la voie à la transition pacifique que la majorité du peuple syrien appelle de ses vœux. Au contraire, le Gouvernement syrien a choisi d'ignorer de façon flagrante ses engagements au titre du plan en six points, de violer systématiquement et uniformément les résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012) et d'intensifier ses opérations militaires dans les zones peuplées, exacerbant ainsi la crise humanitaire.

Ce choix criminel a conduit le pays dans une spirale de violence destructive, le faisant sombrer dans une véritable guerre civile et menaçant l'intégrité de la Syrie elle-même, tout en déstabilisant ses voisins et en mettant en danger la paix et la sécurité régionales. Un autre aspect très inquiétant de la situation concerne le risque posé par les stocks d'armes chimiques et biologiques qui se trouvent en Syrie. Non seulement l'utilisation de ces armes est interdite au titre du droit international, mais les autorités syriennes doivent également veiller à ce qu'elles soient stockées dans des conditions de sécurité.

Une militarisation accrue du conflit ne fera qu'exacerber les souffrances humaines et aggraver la crise humanitaire. Il n'y a pas d'autre option qu'une solution politique fondée sur le plan en six points et une transition politique dirigée par les Syriens, tel qu'indiqué dans le communiqué final du Groupe d'action du 30 juin. Même à cette heure tardive, nous invitons le Gouvernement syrien à participer sérieusement à la recherche d'une telle solution politique.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de la nomination de M. Lakhdar Brahimi à la fonction de Représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Nous tenons à l'assurer de notre plein appui. En effet, ses chances de succès dépendront largement de l'appui qu'il recevra de la communauté internationale et du Conseil de sécurité. Il est essentiel que tous les camps et toutes les parties intéressées voient en sa nomination une occasion de mettre fin à la violence et d'amorcer sérieusement une transition politique inclusive répondant aux aspirations légitimes du peuple syrien.

Il est grand temps que le Conseil de sécurité se montre enfin à la hauteur de ses responsabilités, tire les leçons du passé et se place du bon côté de l'histoire. Pour être efficace et crédible, le Conseil doit exercer une pression unie, soutenue et efficace sur toutes les parties, et sur les autorités syriennes en particulier, étant donné que c'est à elles qu'incombent les responsabilités premières au titre du plan en six points. Le Portugal continuera de collaborer avec tous les membres du Conseil, la Ligue des États arabes et le Groupe des amis de la Syrie en vue de mettre fin à toutes les formes de violence et d'assurer une transition politique qui favorise la stabilité et la paix en Syrie et dans la région.

Enfin, au nom du Portugal, je voudrais terminer en remerciant l'Envoyé spécial, M. Kofi Annan, de ses efforts inlassables en faveur d'un règlement pacifique de la crise en Syrie. Son action au service de la population syrienne et de la cause de la paix mérite d'être saluée.

M. Li Baodong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la France de l'initiative qu'elle a prise de convoquer cette séance et je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, qui préside la présente séance. Je remercie également de leurs exposés M. Jan Eliasson, Vice-Secrétaire général, ainsi que M. António Guterres, Haut- Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. J'ai également suivi avec beaucoup d'attention les déclarations faites par les Ministres des affaires étrangères de la Jordanie et de la Turquie, le Ministre des affaires sociales du Liban et le Ministre adjoint des affaires étrangères de l'Iraq.

Les tensions qui persistent en Syrie ont non seulement causé d'énormes pertes humaines, mais o aussi gravement endommagé les infrastructures et déstabilisé la vie des Syriens. Suite à l'effondrement de l'économie, il existe une grave pénurie d'eau potable, de denrées alimentaires, d'installations médicales et de logements. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés ne cesse d'augmenter. Environ 2,5 millions de personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire. Les pays voisins, comme l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Turquie, abritent un grand nombre de réfugiés, ce qui entraîne des pressions économiques et sociales de plus en plus lourdes.

La Chine est vivement préoccupée par la situation humanitaire en Syrie. Nous espérons que le Gouvernement syrien continuera de coopérer avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU et ses institutions spécialisées, le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organismes humanitaires à l'intérieur et à l'extérieur de la Syrie, qui font leur travail dans des conditions très difficiles. Nous saluons également la contribution importante des pays voisins de la Syrie en vue d'une réinstallation des réfugiés dans de bonnes conditions.

Le Gouvernement chinois a toujours appuyé l'ONU et les autres organisations internationales dans leurs efforts visant à améliorer les conditions humanitaires sur le terrain. Nous avons fourni une aide humanitaire d'urgence au peuple syrien et nous sommes prêts à apporter très bientôt des fournitures supplémentaire d'urgence aux pays concernés afin d'améliorer la situation humanitaire des réfugiés syriens qui se trouvent sur leur territoire.

En ce qui concerne les mesures d'urgence que la communauté internationale doit prendre pour améliorer la situation humanitaire en Syrie, je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, les efforts visant à améliorer la situation humanitaire en Syrie doivent être guidés par les principes humanitaires de neutralité, d'impartialité et de respect pour la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie. Il faut éviter de politiser les questions humanitaires. Les efforts en matière d'aide humanitaire ne doivent jamais revêtir un caractère militaire. En particulier, nous devons être vigilants et nous opposer à tout acte d'ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie ou à une intervention militaire sous prétexte d'humanitarisme. Nos efforts ne seront couronnés de succès que si nous jouissons de la confiance et de l'appui du peuple syrien.

Deuxièmement, les Nations Unies doivent jouer un rôle de premier plan dans la coordination des efforts humanitaires internationaux en faveur de la Syrie. La Chine appelle toutes les parties en Syrie à respecter les dispositions pertinentes du droit international et à continuer de coopérer avec les Nations Unies et les autres organismes humanitaires, de manière à assurer la livraison et la distribution des fournitures en temps opportun. Étant donné l'énorme insuffisance des fonds destinés aux opérations humanitaires internationales en faveur de la Syrie, la Chine appelle les pays concernés à honorer intégralement et en temps utile les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide.

Troisièmement, la situation humanitaire en Syrie doit être abordée en s'attaquant simultanément à ses symptômes et à ses causes profondes. La situation s'est détériorée parce que toutes les parties en Syrie n'ont pas honoré leurs engagements d'observer un cessez-le-feu et de cesser les violences. Le plan en six points de M. Annan et le communiqué de Genève du Groupe d'action n'ont pas été mis en œuvre, bien qu'ils reflètent le consensus de la communauté internationale. La première des priorités maintenant consiste à mettre un terme à toutes formes de terrorisme et de violence en Syrie le plus rapidement possible. Tout encouragement ou complicité de nature à prolonger sans cesse l'action militaire ne pourra qu'engendrer davantage d'effusions de sang, de victimes civiles et aggraver encore la crise humanitaire en Syrie. Un cessez-le-feu immédiat, la cessation de la violence sont la seule façon de sortir de l'impasse; ils devront être suivis d'un processus politique de transition mené par le peuple syrien lui-même.

La position de la Chine sur la question syrienne est cohérente et responsable. Nous appuyons un règlement politique de la question conformément aux buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et aux normes fondamentales qui régissent les relations internationales. La mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, du plan en six points de M. Annan et du communiqué final du Groupe d'action pour la Syrie doit se poursuivre. La question syrienne doit être réglée par un processus politique mené par le peuple syrien.

La Chine s'oppose à toute solution imposée de l'extérieur visant à pousser à un changement de régime par la force. Nous saluons la nomination de M. Lakhdar Brahimi en tant que nouveau Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie; nous l'appuierons, comme toujours, et coopérerons avec lui dans sa mission politique de bons offices.

Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale à des efforts conjoints et soutenus en vue de trouver une issue pacifique, juste et adaptée à la question syrienne.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) : À mon tour, Monsieur le Président, je commence ma déclaration en vous remerciant en français de l'organisation de cette séance du Conseil de sécurité.

(l'orateur poursuit en arabe)

Le plan en six points de M. Annan est mort-né; les premiers observateurs arabes devenus observateurs de l'ONU se sont avérés être de faux témoins; non à la solution politique pacifique, non au dialogue national, ils n'ont offert d'autre solution que l'armement de l'opposition; l'intervention militaire étrangère et le renversement du régime sont la seule option possible; il faut mettre en place des couloirs sécurisés, des zones tampon et des gouvernements provisoires; la lutte contre l'autorité de l'État syrien et la chute de ses institutions sont inéluctables; le Président syrien a perdu toute légitimité et doit quitter le pouvoir… autant de citations puisées dans des déclarations officielles attribuées à des responsables de pays dont certains sont représentés ici au Conseil ou au sein de notre région.

Si ce sont là des propos constituant la substance même des déclarations et des orientations de certaines parties arabes, régionales et internationales qui soutiennent les groupes armés et ceux qui les représentent en dehors de la Syrie, comment peut-il être question de mettre un terme à la violence et de régler la crise en Syrie par la voie pacifique? N'est-il pas grand temps que nous tirions tous les enseignements des désastres et des catastrophes engendrés par la politique interventionniste de certaines puissances internationales influentes dans les affaires intérieures d'autres États Membres?

En contrepartie, le Gouvernement syrien a répondu aux revendications légitimes du peuple et a fait montre d'ouverture et d'esprit positif à l'égard de toutes les initiatives visant à régler la crise par la voie pacifique et politique, notamment le plan en six points de M. Annan, appuyé pleinement par la Syrie. La Syrie a d'ailleurs coopéré pleinement avec la Mission de supervision en mettant à la disposition des observateurs toutes les facilités requises dans le cadre des accords conclus avec l'ONU par le biais de M. Annan et dans le respect de la souveraineté nationale.

La Syrie s'est également félicitée du communiqué final publié par le Groupe d'action pour la Syrie à l'issue de sa réunion à Genève le 30 juin, comme en témoigne un communiqué officiel publié alors par le Ministère syrien des affaires étrangères. Mon pays a également donné son consentement à la nomination de M. Lakhdar Brahimi au poste de Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie. Je saisis cette occasion pour lui adresser mes chaleureuses salutations.

Mais ce qui est étrange, c'est que certains États qui avaient rallié le consensus autour du communiqué final ont tôt fait d'enterrer vivant ce communiqué quelques heures seulement après sa publication, en empruntant des voies parallèles non consensuelles visant à faire échouer tout effort ou toute mesure permettant de régler la crise en Syrie de façon pacifique et en faisant simultanément échec au dialogue national dirigé par la Syrie tout en s'attachant à promouvoir l'imminence et l'inéluctabilité d'une intervention militaire sous couvert de motifs humanitaires fallacieux, ce qui confirme l'existence d'une obsession hystérique, chez les dirigeants de ces pays, de cibler la Syrie en tant que nation, en tant qu'État et en tant que peuple.

Une lecture erronée et subjective de la situation par certains et l'insistance avec laquelle sont appliquées des politiques consistant à dicter l'évolution de la situation et à s'immiscer de manière éhontée dans les affaires intérieures syriennes, en même temps que la non–coopération de certains pays avec le plan en six points sont autant de facteurs qui ont contribué et abouti malheureusement à la démission de M. Kofi Annan et à la décision de ne pas proroger la Mission de supervision en Syrie.

Nous voudrions aujourd'hui que les intentions soient sincères lorsque d'aucuns parlent d'aborder l'aspect humanitaire de la crise. Je dis cela parce que nous avons parfois l'impression en Syrie que certains qui prétendent vouloir aider le peuple syrien le font à la condition que cette assistance se poursuive jusqu'au dernier Syrien en Syrie.

Il est parfaitement clair que certains États, malheureusement, ne considèrent la question de l'aide humanitaire que dans la perspective de leurs propres intérêts étroits et ne peuvent comprendre la noblesse de ces objectifs que par le prisme d'une aide au service de ces mêmes intérêts et de leurs projets d'immixtion dans les affaires intérieures d'autres États. Si la présente séance était réellement consacrée à l'examen de la meilleure façon d'apporter une aide humanitaire au peuple syrien, pourquoi alors certains insistent-ils pour promouvoir une action en dehors du cadre des Nations Unies, en contravention claire avec les dispositions du droit international et de la Charte des Nations Unies?

On ne voit pas très bien non plus comment certains pays peuvent participer à la fourniture de l'aide humanitaire avec des sommes symboliques, en imposant par ailleurs des conditions préalables par le biais du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Parallèlement, ces États ont imposé des sanctions économiques injustes, qui ont eu de graves répercussions humanitaires sur la vie du peuple syrien, nuisant à ses moyens de subsistance et à son bien-être, voire le privant de médicaments ou de matériel médical. Qui peut comprendre pourquoi certains États ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour suspendre la Syrie de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique, au prétexte de sympathie vis-à-vis du peuple syrien ? Et, en parlant d'aide humanitaire en Syrie, certains de ces États n'ont même apporté aucune contribution financière au plan de gestion régionale de la situation des réfugiés syriens approuvé par le BCAH et le Gouvernement syrien, bien qu'ils aient conscience que le financement est l'obstacle principal à la mise en œuvre du plan.

À cet égard, je voudrais rappeler un dicton chinois bien connu, selon lequel la sagesse commence lorsque l'on appelle les choses par leur nom. Dans ce contexte, nous estimons que, dans la mesure où les intentions sont sincères, la meilleure manière d'aider le peuple syrien est avant tout de s'attaquer aux causes des souffrances, puisque la poursuite des actions des groupes armés, qui opèrent avec un appui extérieur, dans le but de détruire les moyens de subsistance – comme l'infrastructure, les institutions de santé et d'éducation, les canaux de communication, les sources d'énergie, les lieux de culte et les musées – tout en encourageant la violence et en intimidant les citoyens pacifiques, constituent tous des facteurs qui expliquent cette souffrance intolérable, exacerbée par les tentatives des groupes armés d'exercer un contrôle militaire sur les zones résidentielles dans de nombreuses grandes villes, en se servant des civils comme de boucliers humains. J'exhorte le Conseil à lire, dans *The Independent*, un article rédigé par le journaliste britannique, Robert Fisk, sur ce qu'il a observé à Alep. Il corrobore ce dont je viens de parler.

Sa description correspond précisément à ce qui a été reconnu par de hauts fonctionnaires des Nations Unies, comme le général Mood, entre autres. Autres preuves : les groupes armés évoquent la bataille d'Homs, la grande bataille de Damas et la bataille d'Alep comme s'il s'agissait de combats survenus au-delà des frontières syriennes ou opposant la Syrie à un État étranger. Après tout, personne ne peut nier qu'Homs et Alep soient deux villes syriennes.

À cet égard, nous nous devons de demander : y a-t-il un État dans le monde qui permettrait à des éléments armés, des terroristes et des mercenaires soutenus par des étrangers de prendre le contrôle de certains quartiers dans ses villes ? Y a-t-il un Gouvernement qui accepterait de suspendre son obligation de protéger ses citoyens, en les laissant à la merci de l'extrémisme, du terrorisme et de la violence ? Je vais étayer ma déclaration par des faits. Voici une liste de 107 noms de terroristes arabes et non arabes qui sont morts à Alep, tués par les forces de l'ordre. Elle inclut les noms, les nationalités et d'autres détails, et nous nous ferons une joie de la transmettre à quiconque est intéressé. On y compte, entre autres, des Tunisiens, des Libyens, des Saoudiens, des Palestiniens, des Jordaniens et des Egyptiens. Ces personnes n'étaient pas des ressortissants syriens.

Depuis des décennies, la Syrie accueille des millions de réfugiés qui ont quitté l'Iran du fait d'actes hostiles qui n'ont rien à voir avec la Syrie. M. Guterres, qui participe à la présente séance, sait parfaitement bien de quoi nous parlons, puisqu'il a personnellement fait l'expérience de l'hospitalité que la Syrie a offerte aux réfugiés arabes et non arabes, accueillis à bras ouverts par mon pays, sans chercher à les promouvoir ou à profiter d'eux dans une enceinte internationale ou auprès d'une quelconque autorité internationale.

Mon pays n'a pas uniquement érigé des tentes pour abriter les réfugiés qui ont cherché asile sur notre territoire. Il ne les a pas uniquement accueillis dans des camps à ses frontières ou dans le désert afin d'exploiter ou de manipuler leurs espoirs. Au contraire, la Syrie a fait son devoir, partageant ses maigres ressources avec eux, les traitant exactement de la même manière qu'elle traite ses propres citoyens, partageant les liens fraternels de la responsabilité humaine et dans le droit fil de ses engagements internationaux.

Aujourd'hui, nous, Syriens, ressentons une grande amertume et un profond chagrin à la vue de certains de nos frères, qui vivent dans de terribles conditions dans des tentes à nos frontières, tandis que l'on s'efforce de les intimider pour qu'ils ne rentrent pas chez eux. Ils sont offensés dans leur dignité ; ils sont transformés en réfugiés, en prisonniers de ces camps. Dans le meilleur des cas, on pourrait qualifier ces camps de camps de détention. Nous demandons aux pays qui ont accueilli des réfugiés syriens de permettra à ceux qui le souhaitent de rentrer chez eux, et non de les empêcher de retourner dans leur patrie, la Syrie. Cela dit, nous voulons également remercier tous ceux qui tendu une main amicale aux réfugiés syriens sans imposer de conditions préalables, et qui n'ont pas non plus transformé certains de ces camps en centres militaires où les terroristes se réunissent pour s'entraîner avant d'être envoyés en Syrie pour y commettre leurs crimes ignobles, comme c'est toujours le cas à Alep.

Ce que certaines capitales peuvent projeter ou comploter pour la Syrie est une chose ; ce que le peuple syrien veut en est une autre, à savoir de véritables réformes et une vie meilleure. Les enjeux ne portent pas uniquement sur les aspirations légitimes de réforme ; aujourd'hui le plus grand défi consiste à protéger la Syrie en tant qu'État indépendant, et à déjouer les intentions terroristes extrémistes qui veulent condamner la Syrie – pays qui a une longue tradition de tolérance et qui est une civilisation de longue date – à revenir à l'obscurantisme et aux tribunaux de l'inquisition. La Syrie a toujours été et demeurera une terre pour tous les Syriens ; la Syrie était une civilisation avant même d'être un État.

Nous avons écouté avec grand intérêt la déclaration faite par Son Excellence le Ministre des affaires étrangères de la France le 29 juillet. Il a dit « selon nos informations, il y a des armes qui sont fournies par le Qatar, l'Arabie saoudite et d'autres pays aux groupes armés en Syrie ».

En conséquence, nous attendons de la France qui dispose de ces informations sur le trafic d'armes vers la Syrie, qu'elle prenne les mesures qu'il faut en tant que membre permanent du Conseil de sécurité et actuel Président du Conseil pour garantir le strict respect des dispositions de la Charte des Nations Unies et du droit international ainsi que l'esprit et la lettre des résolutions 2042 (2012) et 2043 (2012), puisque tout le monde sait que faire la sourde oreille face au trafic d'armes vers les éléments armés en Syrie revient à faire fi de toutes ces dispositions.

Les journaux turcs et internationaux ont parlé du rôle joué par le Gouvernement turc - pas le peuple turc frère et voisin auquel nous lient tant de liens historiques et géographiques. La presse internationale a parlé du rôle que joue le Gouvernement turc dans l'effusion du sang des Syriens. Pourquoi le disons-nous? M. Kofi Annan a attribué son échec à trois causes principales, l'une d'elles étant l'absence de coopération des parties et des États ayant une influence sur les groupes armés pour faire cesser la violence. Bien sûr, nous savons tous que si le voisin turc s'était contenté d'accueillir des réfugiés syriens, nous lui aurions été reconnaissants. Mais puisque l'État turc abrite sur son sol les commandements de groupes armés qui commettent des actes criminels et terroristes à travers les frontières communes avec mon pays avec la Syrie, et qu'il permet à ces groupes de créer des camps d'entraînement militaires pour des groupes salafistes et wahhâbites obscurantistes issus de la préhistoire, alors le Gouvernement turc, et non le peuple turc comme le j'ai indiqué, devient associé dans

l'effusion du sang des Syriens. J'aurais souhaité dire cela au Ministre turc des affaires étrangères, et non à mon ami et frère S. E l'Ambassadeur, dont je connais bien l'intégrité professionnelle et morale.

S'agissant du trafic d'armes à travers le Liban, il est le fait de partis politiques libanais, et non du Gouvernement officiel libanais. Voici venu le tour du Liban, c'est ce qu'a dit le Président. Lorsque le Gouvernement libanais a confisqué le bateau chargé d'armes en provenance de Libye, le *Lutfallah II,* en route vers la Syrie, cela n'est pas à la hauteur des liens fraternels entre les deux pays. Ce bateau était suivi de sept autres, également chargés d'armes destinés aux groupes armés syriens.

Son Excellence le Ministre libanais des affaires sociales s'est plaint de la présence de 20 000 Syriens au Liban. Je voudrais lui rappeler qu'après l'agression israélienne contre le Liban en 2006, nous avons accueilli la moitié de la population du Liban. Nous ne nous sommes pas tournés vers le Conseil pour demander de l'aide. Bien au contraire, nous avons ouvert nos maisons à nos frères libanais.

La fermeture par certains États de leurs ambassades à Damas signifie qu'il n'est plus possible à ces États de suivre les événements tels qu'ils interviennent réellement en Syrie. En revanche, cela signifie qu'ils ne sont pas en mesure d'analyser correctement les faits et la situation. Je ne peux donc reprocher au Ministre marocain des affaires étrangères et de la coopération ce qu'il a dit, car je ne souhaite pas rouvrir des plaies. Je l'invite à corriger les relations du Maghreb avec les pays voisins et à répondre aux revendications de réforme du peuple marocain et à renoncer à certaines pratiques royales désormais archaïques. Le Maroc devrait renoncer à des pratiques telles celles qui consistent, par exemple, à s'agenouiller devant le Roi et à lui baiser la main. Et qu'en est-il du Sahara? Faut-il en parler? Il y a aussi un peuple au Sahara qui revendique ses droits.

(l'orateur poursuit en français)

J'avais passé en France, au début de ma carrière professionnelle, et plus précisément durant le premier septennat de M. François Mitterrand, une belle partie de ma vie en tant que jeune diplomate auprès de l'Ambassade de Syrie en France. Et j'ai gardé de mon séjour parmi les Français et au sein des institutions académiques, culturelles et éducatives françaises, et parisiennes plus précisément, de très bons souvenirs. J'ai eu connaissance à l'époque des valeurs d'indépendance et d'intransigeance nationales quant il s'agit de faire face à toute intrusion et ingérence étrangères dans les affaires intérieures de tous les pays. J'ai évidemment eu connaissance aussi des grands messages universels de Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Voltaire et d'autres.

Et parmi les beaux principes du droit international que j'avais appris durant mes études post-universitaires à Paris, je me rappelle aujourd'hui d'un principe qui m'est très cher, à savoir le principe du respect du symbole étatique le plus souverain dans chaque nation : le Président de l'État. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je m'abstiendrais de faire la moindre critique de la France et de ses hauts responsables. Cela dit, puisque le Ministre m'a adressé la parole en ma qualité de représentant de mon pays, je tiens à exprimer, au nom de mon peuple et de mon gouvernement, nos soucis les plus sérieux face à l'ajout d'une nouvelle lourdeur à la lourdeur de nos anciens rapports et de nos anciens souvenirs qui remontent à la période de l'occupation, des souvenirs que nous nous sommes employés, depuis 1946, à oublier.

(l'orateur reprend en arabe)

Je voudrais, pour finir, m'adresser à mon collègue Son Excellence le représentant de l'Allemagne qui a appelé à mettre en place la Syrie de l'avenir pour tous les Syriens, indépendamment de leurs origines. Il a également déclaré qu'il n'y a pas d'avenir pour Bashar Al-Assad dans une Syrie nouvelle. Je voudrais lui demander qui l'autorise à parler au nom du peuple syrien. N'est-ce point là une entorse aux usages diplomatiques en cours au sein de cette auguste enceinte? Deuxièmement, si le Représentant permanent de l'Allemagne se soucie vraiment de construire la Syrie de l'avenir pour tous les Syriens, pourquoi le quotidien allemand Die Welt a-t-il publié il y a deux jours un article dans lequel on pouvait lire : « Le Gouvernement allemand s'emploie à l'heure actuelle à élaborer à la Bundestag un plan prévoyant de procéder aux arrangements nécessaires pour accueillir les chrétiens de Syrie »?

Je répète que ce plan prévoit d'accueillir uniquement les chrétiens de Syrie. Pourquoi les chrétiens seulement? Pourquoi chercher à démanteler cette société syrienne qui a fait l'objet de tant de louanges? La réponse est entre les mains du Conseil.

Le Président : Puisque le représentant de la Syrie parle du mandat que la France a exercé en Syrie au nom de la Société des Nations, je rappelle que le grand-père du Président Assad a demandé à la France en 1936 de ne pas accorder l'indépendance à la Syrie. Il faisait partie d'une délégation. Nous pourrions lui communiquer le texte de la pétition qui a été signée à cette occasion. Je ne répondrai pas plus parce que, le représentant ayant cité des auteurs français, je lui conseille de méditer cette pensée d'un grand

diplomate, le Prince de Talleyrand, qui a dit : « Ce qui est excessif est insignifiant ». Et ce qu'a dit le représentant de la Syrie est vraiment excessif.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Apakan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je serai bref. Nous ne comptions pas reprendre la parole, mais nous nous trouvons dans l'obligation de le faire.

J'ai écouté mon collègue, le Représentant permanent de la Syrie. Je crois qu'il a tenté de qualifier notre position à l'égard de la Syrie. À cet égard, il n'est plus nécessaire de décrire la crise en Syrie qui constitue, selon nous, une menace pour la paix et la sécurité régionales et mondiales. Elle se déroule sous nos yeux.

En tant que pays voisin de la Syrie qui partage non seulement une longue frontière mais aussi une longue histoire et des liens culturels étroits, nous avons toujours été favorables à la sécurité, la stabilité et la prospérité de la Syrie. Nous considérons sacrosaintes son intégrité territoriale et son unité nationale. Qu'est-ce qui pourrait être plus pertinent et plus important pour les intérêts de la Turquie que de mettre fin au plus tôt à la crise syrienne? Nous continuerons de soutenir le peuple syrien qui doit contrôler son propre destin. Nous ne l'abandonnerons jamais à son sort.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Faour (Liban) (*parle en arabe*) : Premièrement, cette séance porte sur la question des réfugiés syriens. Nous ne sommes pas là pour tenir un débat politique. C'est là une observation d'ordre général.

Par ailleurs, le Gouvernement libanais a choisi de maintenir ses distances vis-à-vis de la crise syrienne, mais nous voudrions néanmoins faire quelques observations.

S'agissant du trafic d'armes qui transitent par le Liban auquel se livrent certaines parties qui ne sont pas des parties officielles libanaises, les parties officielles libanaises font tout leur possible pour y mettre fin. Le Liban ne veut pas faire partie de la crise syrienne. Je rappelle la demande historique faite par le Liban eu égard à la démarcation des frontières et à la promotion de la sécurité aux frontières. Cette demande est restée sans réponse; il n'en a même pas été tenu compte. Au contraire, par le passé, elle a essuyé un refus.

S'agissant du *Luftullah II*, je rappelle que les parties officielles libanaises ont effectivement arraisonné ce navire. Des enquêtes sont en cours sur cette question; ainsi, les secteurs chargés de la justice et de la sécurité au Liban s'acquittent de leurs fonctions. S'agissant des autres navires, je crois qu'ils sont purement imaginaires. Nous n'en avons pas entendu parler.

Le dernier point que je voudrais soulever, c'est l'idée selon laquelle nous nous plaignons de la présence de réfugiés syriens au Liban. Je crois que j'ai été très clair sur cette question. Nous ne nous plaignons pas de la présence de réfugiés syriens au Liban. Nous avons dit que le peuple syrien a accueilli des Libanais en 2006. C'est pour nous l'occasion de rendre le même service au peuple syrien. Nous ne nous plaignons pas; et nous ne demandons pas d'aide non plus en la matière. Nous avons choisi de participer à la présente séance pour des raisons humanitaires.

M. Loulichki (Maroc) : Lorsque le Ministre a pris la parole devant ce Conseil, il a exprimé les convictions et l'engagement du Maroc en faveur du peuple syrien dans toutes ses composantes. Tout à l'heure, le représentant de la Syrie a décidé de s'attaquer ouvertement et pratiquement à tous les membres du Conseil. Je comprends le désarroi du représentant de la Syrie. Faute de pouvoir répondre aux attentes de la communauté internationale en termes de solution politique, en termes de cessation de la violence et en termes de respect des droits de l'homme, il semble avoir adopté l'approche de la meilleure défense, à savoir, l'attaque.

Il s'est permis d'évoquer le Maroc à travers ce qu'a dit Monsieur le Ministre et s'est permis de parler des réformes du Maroc et du protocole royal. Lorsque le Ministre a parlé, il a parlé au nom des 32 millions de Marocains. Il a exprimé les convictions de l'ensemble du peuple marocain - ce même peuple qui n'a jamais hésité, tout au long de l'histoire, à être aux côtés des peuples arabes, à commencer par le peuple syrien. Les Forces royales marocaines ont versé leur sang pour défendre l'intégrité territoriale de la Syrie. Mais nous l'avons fait spontanément. Nous n'attendons ni reconnaissance ni gratitude.

La monarchie marocaine est une monarchie ancestrale, une monarchie qui s'adapte, une monarchie qui évolue, une monarchie qui réforme. C'est pour cette raison que le Maroc s'est distingué dans le Printemps arabe par une évolution pacifique, une évolution anticipatrice, qui a permis au Maroc de disposer d'une des constitutions les plus avancées, qui a apporté des réformes très profondes qui ont été adoptées par la grande majorité de Marocains. Je peux donc assurer le représentant de la Syrie que tous les 32 millions de Marocains sont très fiers non seulement de ce que fait Sa Majesté le Roi, mais de la monarchie marocaine et de ce qu'elle apporte. Et lorsqu'ils expriment une déférence vis-à-vis de l'institution monarchique, ils le font spontanément,

ils n'ont besoin de l'aval de quiconque et, encore moins, de la reconnaissance du représentant de la Syrie.

S'agissant de la question du Sahara qu'il a évoquée, je vais simplement lui rappeler que nous sommes en train de parler de la Syrie dans le cadre de la situation au Moyen-Orient. S'il veut parler de la question du Sahara, nous pourrons en parler lorsque le temps viendra.

La dernière chose que je dirai est que ce le représentant de la Syrie a dit me rappelle un passage très éloquent de la poésie arabe de Al-Mutanabbî, que je pense, il comprendra mieux.

(l'orateur poursuit en arabe)

« Si un homme imparfait dit du mal de moi, c'est la preuve que je suis parfait. »

Le Président : Nous avons entendu le dernier orateur dans la présente séance.

La séance est levée à 19 h 5.